

COMPTE RENDU FINAL



2^{èmes} ATELIERS FRANCO-QUÉBÉCOIS DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

4 et 5 décembre 2003 - Hôtel de Région, Bordeaux



Délégation générale
Québec 

SOMMAIRE

I. DISCOURS D'OUVERTURE ET DE CLOTURE

DES 2^e ATELIERSp. 02

- Jean-Pierre RAFFARIN, Premier Ministre.....p. 03

- Alain ROUSSET, Président du Conseil Régional d'Aquitaine.....p. 05

- Clément DUHAIME, Délégué général du Québec à Paris.....p. 08

- Michelle COURCHESNE, Ministre des relations avec les citoyens
et de l'immigration.....p. 12

- Patrick DEVEDJIAN, Ministre délégué aux libertés locales.....p. 15

II. COMPTE-RENDUS DETAILLES DES ATELIERS

THEMATIQUESp. 21

- Mobilité des 18-35 ans.....p. 22

- Développement local et régional.....p. 26

- Culture.....p. 31

- Coopération économique.....p. 35

III. SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONSp. 38

IV. LISTE DES PARTICIPANTSp. 41

**DISCOURS D'OUVERTURE
ET DE CLOTURE**

MESSAGE DE JEAN-PIERRE RAFFARIN, PREMIER MINISTRE

2^e Ateliers franco-qubécois de la coopération décentralisée **4 décembre 2003**

Monsieur le Président,
Monsieur le Représentant du Maire de Bordeaux,
Mesdames et Messieurs les Elus,
Monsieur le Délégué Général,
Mesdames et Messieurs,
Mes chers amis,

Je vous félicite et vous remercie d'être là aujourd'hui pour ces deuxièmes ateliers franco-qubécois de la coopération décentralisée. Ces ateliers, dont la première édition a eu lieu à Québec les 9 et 10 octobre 2001 et auxquels j'ai eu le plaisir de participer doivent contribuer à renforcer les liens entre la France et le Québec.

Je tenais à saluer personnellement pour leur mobilisation la ville de Bordeaux, la Région Aquitaine et les régions participantes ici présentes.

Au-delà de nos deux gouvernements, il s'agit de créer une nouvelle synergie entre l'action de nos gouvernements et celle de nos collectivités (Régions, Départements et ville) pour le plus grand bénéfice de nos populations. Il s'agit, tout en nous appuyant sur la richesse de cette relation unique, de relever ensemble les défis de nos sociétés modernes.

Vous savez le prix que j'attache à une relation franco-qubécoise forte, créative et profonde. Je suis très heureux d'avoir pu assurer, en mai dernier, la tradition des rencontres annuelles alternées entre Premiers ministres français et qubécois en me rendant à Québec et à Montréal.

J'y ai retrouvé ce climat si vif, fait d'amitié et d'énergie qui est l'expression de notre relation unique. Le Premier Ministre Jean Charest et moi-même avons signé à cette occasion un relevé de décision intitulé «une nouvelle alliance franco-qubécoise.»

Ce relevé précise nos engagements pour les années à venir et tire en l'occurrence les conclusions de l'importance accrue dans notre coopération du développement régional. Pour la première fois, la coopération décentralisée a fait l'objet d'une décision spécifique de la part des deux Premiers Ministres. Je compte beaucoup sur vos réflexions pour la mise en place du fonds pour la coopération franco-qubécoise dont nous avons retenu le principe.

En effet, nous avons souhaité que s'engagent les efforts nécessaires au développement de relations plus étroites entre les régions qubécoises et les

collectivités territoriales françaises. La coopération entre nos villes et nos Régions apporte une plus grande proximité, richesse et diversité à l'action de nos deux gouvernements. Il s'agira pour vous de faire émerger pendant ces deux jours des projets, projets fédérateur et d'intérêt commun.

Vous allez travailler sur les sujets qui nous tiennent à cœur :

Jeunesse / mobilité : comment faire avec l'OFQJ, avec le CCIFQ, avec les bourses, avec les cotutelles de thèses, pour que plus d'étudiants québécois viennent en France, dans nos régions ? Pour renforcer les partenariats dans les domaines de la recherche universitaire et technologique.

Coopération culturelle : Comment valoriser l'identité culturelle en réalisant davantage de projets entre collectivités notamment avec les résidences d'artistes, la promotion et la réalisation de spectacles vivants et l'identification de notre patrimoine commun.

Coopération économique : comment démultiplier les liens entre les décideurs, arrêter des stratégies communes à l'international dans certains secteurs économiques, quelles leçons tirer de la tenue de Futurallia à Québec en mai 2003 pour le renforcement de nos échanges économiques ?

Nous serons à l'écoute de vos propositions et nous réfléchirons ensemble à leur mise en œuvre dans un esprit de partenariat, de relais, de complémentarité entre les coopérations du gouvernement français et des collectivités territoriales de la France avec le Québec.

La coopération décentralisée joue une place de plus en plus importante dans la relation franco-québécoise, je m'en réjouis comme vous.

Je suis sûr que vos travaux seront à la hauteur de nos responsabilités.

La vôtre, chers amis québécois, d'utiliser au mieux le fabuleux gisement que représentent les collectivités territoriales françaises et de savoir leur offrir en retour ce que les femmes, les hommes et leurs entreprises viennent chercher au Québec.

La vôtre, chers amis, représentants des Villes, des Départements, des Régions, de poursuivre le considérable développement entamé dans la qualité et l'intensité de votre relation avec le Québec,

La nôtre, dirigeants du gouvernement de la France, de veiller au développement constant de cette relation directe et privilégiée qui nous unis.

Bons travaux à tous.

JEAN-PIERRE RAFFARIN

DISCOURS D'OUVERTURE D'ALAIN ROUSSET, PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL D'AQUITAINE

2^e Ateliers franco-qubécois de la coopération décentralisée
4 décembre 2003

✓ Remerciements aux personnalités présentes

- Monsieur Clément DUHAIME, Délégué Général du Québec
- Monsieur Jacques AUDIBERT, Consul Général de France au Québec
- Monsieur Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire de Bordeaux
- Monsieur Alain GÉHIN, Préfet de la Région Aquitaine

mais également tous les élus québécois et français et toutes les personnalités qui ont répondu à cette invitation pour tenir en Aquitaine les 2èmes Ateliers Franco-Québécois de la Coopération Décentralisée.

Cette manifestation est le résultat d'un engagement que nous avons pris en mai 2003 à Québec.

Je voudrais ici remercier en particulier pour leur aide et leur contribution la Délégation Générale du Québec, le Ministère des Affaires Etrangères et la Ville de Bordeaux, mais également les personnes qui ont activement participé à la préparation de ces Ateliers.

J'avais personnellement eu le plaisir de participer en octobre 2001 à la première édition de ces Ateliers à Québec et j'ai pris la mesure de l'intensité des échanges entre les collectivités françaises et le Québec, mais également de la nécessité de donner à cette coopération les moyens d'une organisation plus efficace pour les deux parties.

En effet parmi le foisonnement des initiatives diverses, se profile le danger d'un certain éparpillement de l'action, préjudiciable à la cohérence de l'ensemble.

J'ai ici le plaisir de dire tout l'intérêt que je porte personnellement à cette coopération.

Depuis l'année 2000, date de la signature du premier plan d'actions Aquitaine/Québec, j'ai conduit à cinq reprises des missions au nom du Conseil Régional au Québec.

Ces missions sont inscrites dans le développement de notre coopération sur les thèmes des échanges économiques et culturels.

Les premiers résultats sont particulièrement positifs. Je voudrais ici signaler comme exemples les conventions signées avec les partenaires de la culture, avec ceux de la recherche et de l'industrie dans le domaine de l'optique et de l'aéronautique.

D'autres secteurs font l'objet de travaux et d'échanges dans le domaine de l'agroalimentaire, de l'insertion sociale, du développement local, de la mobilité et des technologies de l'information. Mais également la participation conjointe de l'Aquitaine avec Poitou-Charentes à l'édition 2003 de FUTURALLIA à Québec.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir en Aquitaine des missions québécoises dans les domaines de l'agro-tourisme, du développement rural et de la société de l'information. Je voudrais ici signaler l'accueil en janvier 2004 d'une mission des industries aéronautiques québécoises en Aquitaine.

Ce rapide inventaire traduit l'intensité de notre coopération, mais il n'est pas exhaustif, il faudrait parler de la relation accrue de nos universités et des universités québécoises, de la montée en puissance des entretiens Champlain/Montaigne, et des retombées régionales du jumelage ancien et suivi entre notre capitale Bordeaux et la Ville de Québec.

Un mot pour dire le plaisir que j'aurais eu d'accueillir ici Jean-Paul L'ALLIER, Maire de Québec qui avait prévu de participer à nos travaux, mais qui a été retenu au Québec au dernier moment par des questions de politique interne. Je salue ici ses représentants.

Il est maintenant important de dire que d'autres Régions et collectivités locales conduisent une coopération active avec le Québec. Six Régions ont des plans d'actions et des dizaines de jumelages lient les villes françaises et québécoises. Nous sommes conjointement confrontés à une nécessité de rationaliser et d'organiser les initiatives des collectivités françaises.

Il nous faut pour cela imaginer ensemble des outils concrets pour y parvenir.

Il faut ici saluer des initiatives venant des autorités françaises et québécoises au premier rang desquelles l'annonce conjointe des Premiers Ministres français et québécois en mai 2003 du principe de création d'un fonds de coopération franco-québécois au service des projets d'intérêt commun issus d'initiatives régionales.

Nous examinons avec intérêt cette annonce, et je propose que l'un des objectifs de ces Ateliers soit justement des propositions pour l'élaboration des modalités de fonctionnement de ce fonds.

J'espère et je souhaite que les travaux de ces deux jours en table ronde et ateliers sur les thématiques choisies y contribuent pleinement.

Je souhaiterais également que nos travaux contribuent à faire évoluer le dispositif d'ensemble de la coopération franco-québécoise.

Comme je l'ai déjà évoqué, les Régions, les collectivités doivent s'obliger à une réflexion pour une meilleure coordination et rationalisation de leurs actions. De la même façon, les autorités françaises et québécoises devraient elles aussi réfléchir à une meilleure intégration des enjeux de la coopération décentralisée dans les initiatives de coopération bilatérale.

Nous avons là un vrai travail à réaliser ensemble.

Avant de conclure cette première intervention, je voudrais profiter de l'occasion qui m'est donnée pour évoquer avec vous une piste de réflexion qui me tient particulièrement à cœur.

Dans le mouvement de mondialisation que nous vivons, l'action des collectivités régionales et locales décentralisées est un atout important dont il serait dommage de se priver. Nous constatons en particulier dans la relation Nord/Sud la pertinence de la relation interrégionale à côté de l'action bilatérale ou multilatérale traditionnelle.

Il y a un espace de coopération à occuper.

J'aimerais que nous trouvions ensemble les conditions d'une intervention triangulaire Régions françaises/Québec en direction des régions du Sud.

C'est un sujet difficile pour lequel nous pourrions envisager des propositions.

Alain ROUSSET

ALLOCUTION D'OUVERTURE DE CLEMENT DUHAIME, DELEGUE GENERAL DU QUEBEC À PARIS

2^e Ateliers franco-qubécois de la coopération décentralisée
4 décembre 2003

M. le président du Conseil régional d'Aquitaine, cher Alain Rousset,
M. le Député-Maire de Bordeaux,
Mmes et MM. les élus,
M. le Consul général de France au Québec,
M. le Conseiller diplomatique du Premier ministre du Québec,
Mme la Conseillère du Premier ministre chargée de la coopération décentralisée et
de la Francophonie,
Chers amis français, chers amis québécois,

Comment vous remercier, Monsieur le Président du Conseil régional, de votre engagement et de votre soutien. Avec l'appui du maire de la ville de Bordeaux, M. Alain Juppé, et la complicité d'Elisabeth Morin, vous avez relevé avec beaucoup d'enthousiasme le défi lancé en mai dernier à Québec. Réunir, tel que souhaité par nos deux premiers ministres, MM. Raffarin et Charest, les deuxièmes ateliers franco-qubécois de la coopération décentralisée en Aquitaine.

Au moment où se déroulaient les premiers ateliers à Québec, il y a de cela maintenant un peu plus de deux ans, certains ont pu craindre que le pari de développer des relations directes avec les régions de France ne provoque une dilution de la relation politique qu'entretennent au plus haut niveau les gouvernements français et québécois, et ce, depuis maintenant plus de quarante ans.

Ces craintes, aisément compréhensibles en raison de l'importance qu'accorde le Québec à sa relation privilégiée avec la France, ne se sont tout simplement pas avérées. Quelque deux ans plus tard, nous constatons qu'il n'en est rien.

Il paraît maintenant évident que, loin de perdre de sa substance, la relation franco-qubécoise avait, au contraire, tout à gagner à se rapprocher des acteurs politiques, économiques et sociaux des collectivités territoriales.

Lors de leur dernière rencontre, au lendemain de l'élection du nouveau gouvernement québécois, les premiers ministres, Jean-Pierre Raffarin et Jean Charest l'ont d'ailleurs clairement reconnu en soulignant dans le relevé de leurs entretiens « le dynamisme des villes, des régions et des collectivités territoriales qui accompagne désormais la coopération entre la France et le Québec. »

Convaincus du bien-fondé d'une collaboration accrue pour relever de nombreux défis auxquels sont confrontées la France et le Québec, les Premiers Ministres ont scellé leur rencontre par la conclusion d'une nouvelle alliance entre nos deux sociétés.

Réitérant la singularité politique de la relation entre la France et le Québec, cette nouvelle alliance – et je cite nos Premiers Ministres – « fera franchir à la coopération une nouvelle étape qui permettra à la France et au Québec, ensemble, de s'ouvrir à l'Europe et aux Amériques, pour y illustrer leur créativité commune et répondre plus efficacement aux nouveaux défis du monde actuel. »

Je me réjouis d'ailleurs de savoir que nos collaborateurs sont déjà à pied d'œuvre pour organiser une première mission économique conjointe franco-québécoise au Mexique, à l'automne 2004, mission à laquelle seront évidemment conviés les partenaires des collectivités régionales et locales.

Bien ancrée, depuis quatre décennies dans les politiques de tous les gouvernements qui se sont succédé, autant en France qu'au Québec, la relation franco-québécoise fera une fois de plus la preuve qu'elle peut non seulement s'adapter aux situations nouvelles, mais qu'elle sait aussi s'imposer comme vecteur de développement.

L'évolution du partage des pouvoirs politiques et économiques entre le pouvoir central et les collectivités territoriales et sa déclinaison différente en France et au Québec - évolution voulue par nos gouvernements - constituent désormais un élément clé du canevas sur lequel évolue la relation franco-québécoise.

Il n'est pas anodin que nous nous retrouvions ici aujourd'hui pour discuter de l'avenir de la coopération franco-québécoise, à la demande de nos Premiers Ministres et à l'invitation conjointe du Président du conseil régional d'Aquitaine et du maire de Bordeaux, que je tiens à remercier de façon particulière pour leur accueil chaleureux.

Une relation bilatérale soutenue au plus haut niveau politique, qui s'ouvre aux besoins et aux prérogatives des collectivités territoriales et qui porte l'ambition de s'ouvrir à l'Europe et aux Amériques, voilà qui traduit bien le vaste champ d'action de la relation franco-québécoise pour les prochaines années.

Ces deuxièmes ateliers nous invitent donc à un exercice collectif de réflexion prospective.

Durant ces deux jours, nous nous demanderons, bien évidemment, comment faire plus et mieux dans notre coopération franco-québécoise. Mais l'enjeu premier, me semble-t-il, est de savoir comment faire plus et mieux ensemble.

Il faut bien le reconnaître, la coopération franco-québécoise, qui a incontestablement bien servi les intérêts des sociétés françaises et québécoises, est demeurée, trop souvent, l'apanage des gouvernements centraux.

Cela n'a tout de même pas empêché, et c'est tant mieux, le développement, par des partenaires des collectivités locales et régionales, d'une multitude d'actions de coopération et de collaboration dans les domaines les plus divers. Il me vient spontanément à l'esprit ces nombreux jumelages entre nos villes et l'action des chapitres régionaux des associations France-Québec et Québec-France regroupant aujourd'hui 10 000 de nos concitoyens.

Les organismes de coopération franco-québécoise, en dépit de leur vocation « nationale », se sont également rapprochés des collectivités régionales et locales. L'Office franco-québécois pour la jeunesse est sur le point de conclure des protocoles de collaboration avec des régions françaises et la Commission franco-québécoise des lieux de mémoire, qui a mené des projets majeurs de coopération en Poitou-Charentes, souhaite en développer avec d'autres régions. Le Centre de coopération inter-universitaire franco-québécoise tient régulièrement ses colloques en région et ses boursiers poursuivent des études sur l'ensemble du territoire français.

Dans cette même veine, la Délégation générale du Québec en France a signé, au fil des dix dernières années, six plans d'action avec des régions où existaient déjà des liens et un potentiel de coopération important. Ces plans d'action constituent un complément à la coopération institutionnelle traditionnelle et un outil supplémentaire de mise en œuvre des orientations retenues par les Premiers ministres lors de leurs rencontres alternées.

S'il convient d'affirmer qu'un mouvement de fond se dessine en faveur du développement de projets avec les collectivités territoriales, il n'en demeure pas moins que beaucoup reste à faire. C'est d'ailleurs la raison de notre présence ici aujourd'hui.

Nos organismes de coopération et les différents acteurs de la coopération n'ont-ils pas trop tendance à travailler encore en vases clos, ou en silo comme on dit chez nous? Ne devraient-ils pas évoluer vers un mode de fonctionnement davantage inspiré par celui des vases communicants?

Autrement dit, comment, et sous quelles conditions, le dispositif institutionnel de coopération franco-québécoise, mis en place depuis plus de quarante ans, doit-il et peut-il être adapté pour contribuer à la réalisation de cette nouvelle alliance souhaitée par nos Premiers Ministres?

La Commission permanente de coopération franco-québécoise et le Groupe franco-québécois de coopération économique qui, par leur nature même, ont jusqu'à maintenant d'abord répondu aux prérogatives des pouvoirs centraux, ne devraient-ils pas, eux aussi, s'ouvrir davantage aux collectivités régionales et locales?

Des responsables de tous ces organismes et de ces instances sont présents ici à Bordeaux. Ils participeront activement à cette réflexion, feront état de leur pratique

de la coopération franco-québécoise et exploreront avec chacun d'entre vous des projets concrets de coopération.

Je leur fais confiance - je nous fais confiance - pour qu'au terme de ces deux jours de discussion, de nouvelles passerelles aient été jetées entre nous tous.

Je pense en outre aux partenaires qui n'avaient pas nécessairement l'habitude de fréquenter - ou d'être sollicités - dans le cadre du dispositif « central » de coopération franco-québécoise. Ce sont les élus des municipalités ou des régions, les représentants des conseils régionaux, du monde associatif ou économique qui, dans bien des cas, mènent également des actions de coopération avec le Québec, souvent depuis belle lurette, mais chacun de leur côté...

Voilà donc lancé un appel à la complémentarité, à la collaboration et à la concertation accrue de l'ensemble des forces vives de la relation franco-québécoise, dont vous êtes le moteur.

La question du financement ne manquera pas d'être évoquée dans vos travaux. Il est évident que sans un soutien financier adéquat, tout nouveau développement de projets risque d'être compromis avant même qu'il n'ait vu le jour. L'engagement des Premiers Ministres de créer un fonds de soutien aux régions va dans cette direction. À ce chapitre, je dois toutefois évoquer la difficulté de trouver de nouveaux budgets qui proviendraient exclusivement de nos gouvernements centraux. Nous devons faire preuve d'imagination, sinon d'audace, et explorer différentes modalités et sources de financement complémentaire comme la *mutualisation* des ressources pour susciter des effets de levier, la *réallocation* des ressources disponibles entre les différentes instances de la coopération (commission permanente) et le recours à des sources externes de financement, notamment en provenance du secteur privé.

Je souhaite qu'au terme de ces ateliers, nous ayons trouvé les moyens de développer des relations plus étroites entre les régions québécoises et les collectivités françaises ayant des intérêts réciproques, comme l'ont appelé de leurs vœux nos Premiers Ministres et l'ensemble des acteurs de la relation franco-québécoise.

Nous nous attendons également à recevoir des propositions de projets phares franco-québécois, que nous pourrions mener en Europe et dans les Amériques. Pourquoi pas des projets regroupant plusieurs régions ou collectivités locales?

De notre côté, fort des enseignements des premiers ateliers, nous nous engageons déjà à mettre en place, au sortir de ces seconds ateliers, un mécanisme de suivi des propositions qui auront été soumises.

En vous remerciant de votre attention, je vous souhaite donc de fructueux ateliers.

Version lue
DGQP

DISCOURS DE CLOTURE POUR MADAME MICHELLE COURCHESNE, MINISTRE DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DE L'IMMIGRATION

2^e Ateliers franco-qubécois de la coopération décentralisée
5 décembre 2003

Monsieur le ministre,
Monsieur le président de la région d'aquitaine,
Monsieur le représentant du maire de bordeaux
Monsieur le consul général de France à Québec
Chers élus français et québécois,
Mesdames et Messieurs,

Au nom du gouvernement du Québec, je remercie de leur accueil chaleureux le Président du conseil régional d'Aquitaine, M. Alain Rousset et le Maire de la ville de Bordeaux, M. Alain Juppé.

Votre hospitalité me touche d'autant plus que c'est à Québec, ville jumelle de Bordeaux, qu'était scellée en mai dernier une nouvelle alliance franco-qubécoise entre nos premiers ministres, M. Jean-Pierre Raffarin et M. Jean Charest.

Cette alliance réaffirme le caractère direct et privilégié de la relation entre la France et le Québec. En 2003, cette relation se décline autour de deux grands axes prioritaires, le développement économique et régional d'une part, la promotion de la diversité culturelle et de la langue française d'autre part.

Nos premiers ministres, dont c'était la première rencontre officielle, se rejoignent dans une volonté commune de décentraliser les pouvoirs publics. Pour bien marquer cette volonté, ils ont reconnu conjointement que le dynamisme de nos villes, de nos régions et de nos collectivités territoriales accompagne désormais la coopération entre la France et le Québec. Et ils ont souhaité que s'engagent entre celles-ci les efforts nécessaires au développement de relations plus étroites basées sur des intérêts communs. Le mandat est clair.

Nos collectivités locales n'avaient cependant pas attendu ce signal pour créer des liens. A partir des années soixante, des jumelages et autres partenariats se sont noués entre des villes (Québec et Bordeaux il y a 41 ans), des communautés urbaines (celles de Montréal et d'Ile de France), des organismes régionaux de développement (Estrie 2007 et la Chambre de Commerce et d'Industrie Limousin Poitou-Charentes). Nul doute que ces échanges ont pavé la voie à la nouvelle forme de coopération menée depuis 1994 entre le Québec et certains conseils régionaux français, formalisée par des plans d'action. A notre région partenaire de la première heure, Rhône-Alpes, sont venus s'ajouter, et je cite par ordre chronologique, le

Nord-Pas-De-Calais, l'Auvergne, le Poitou-Charentes, l'Aquitaine et l'Alsace, dont je salue aujourd'hui les représentants.

D'ailleurs, le plan d'action de la région d'Aquitaine a été renouvelé cette année, et nous nous apprêtons à reconduire à la mi-décembre celui de la région Poitou-Charentes.

En 2001, se déroulaient à Québec les premiers Ateliers de la coopération décentralisée. Ces premiers ateliers impliquaient surtout les acteurs institutionnels de la coopération franco-qubécoise. Les seconds se sont ouverts aux jeunes, aux opérateurs de terrain de même qu'aux élus de plusieurs municipalités qubécoises, dont je salue très amicalement la présence parmi nous aujourd'hui, Mme la Mairesse de New Richmond (Nicole Appleby), Messieurs les Maires d'Ascot Corner (Gilles Goddard), de Chandler (Claude Cyr), de Percé (Georges Mamelonet).

Cet élargissement à de nouveaux acteurs aura permis l'expression d'une diversité encore plus grande des points de vue et la formulation de nombreuses propositions dans les différents ateliers.

Ces propositions vont amener le dispositif de coopération franco-qubécoise à continuer à s'adapter à l'évolution de nos sociétés qui accordent davantage d'importance aux collectivités territoriales.

Vos discussions auront permis de jeter de nouvelles passerelles entre d'une part, les organismes franco-qubécois de la coopération et d'autre part, entre ceux-ci et les acteurs que sont les régions, les villes et les différentes instances oeuvrant au développement de leur collectivité.

Dans son message de bienvenue aux seconds ateliers, le Premier Ministre, M. Jean-Pierre Raffarin, a rappelé, entre autres, ce qu'il avait convenu avec le Premier Ministre Charest, soit de constituer un fonds franco-qubécois au service des projets d'intérêts communs issus d'initiatives régionales. Je crois qu'au terme de ces ateliers et de nos réflexions, nous avons bien en main les éléments pour fixer les contours de ce fonds et proposer à nos premiers ministres, d'ici leur prochaine rencontre, un projet concret de mise en œuvre de ce fonds.

L'évolution de la coopération franco-qubécoise en direction des collectivités territoriales m'amène à faire état d'un changement majeur amorcé au Québec : la constitution d'une Conférence Régionale des élus qui sera désormais l'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de développement régional. Ces élus, ce sont les préfets des municipalités régionales de comté, les présidents d'arrondissement de Montréal et de Québec, les maires des villes-centres et ceux d'autres municipalités locales d'une certaine importance. Ce changement prévoit des ententes de partenariat entre le gouvernement et les 17 régions administratives, dont chacune s'emploiera à développer ses créneaux d'excellence.

Ce contexte nouveau qui accorde un pouvoir accru à nos élus québécois de première ligne ne peut que favoriser le développement et en certains cas, le renforcement des relations avec les élus locaux français.

Cette réforme n'est qu'une parmi toutes celles amorcées avec détermination par le gouvernement élu au Québec en avril dernier. Nous avons fait nos choix. Tourner la page sur un modèle d'état qui arrive à essoufflement. Procéder à sa modernisation. Miser sur l'entrepreneursip plutôt que sur l'interventionnisme. Et, je le répète, inaugurer une nouvelle ère de partenariat avec les régions.

Au sein de ces régions québécoises, depuis l'Abitibi jusqu'à la Gaspésie en passant par la Mauricie, ma région d'origine, et celle de Laval dont j'assume la responsabilité à titre de ministre régionale, il y a place pour des forces vives. Pour des jeunes qualifiés qui viendront combler les quelque 600 000 postes qui s'ouvriront à la suite des départs à la retraite de nos « baby boomers » et à la suite d'une croissance économique prévisible. En tant que ministre des relations avec les citoyens et de l'immigration, je vous invite à vous y faire une place.

Mais cette croissance annoncée repose sur un retour rapide à l'équilibre économique. Dans le contexte actuel, le gouvernement québécois doit se recentrer sur ses missions essentielles, la santé, le savoir, la prospérité, la sécurité et l'identité.

Cette approche implique une ouverture accrue au réseautage sous toutes ses formes, au partenariat avec la société civile. Et elle fait appel à l'imagination, à la créativité, à l'initiative, à l'audace, piliers de la nouvelle alliance franco-québécoise.

Pour terminer, je vous invite à ne pas tomber dans le piège des préoccupations quotidiennes, dès que vous aurez quitté cette belle ville de Bordeaux et que se sera dissipé l'enthousiasme provoqué par la richesse de vos échanges. Une coopération fructueuse, ça se développe, mais à la condition qu'un suivi de qualité soit assuré, tout au long de l'année. A cette fin, si vous êtes d'accord M. le ministre, nous pourrions convenir dès à présent, de la mise sur pied d'un comité de suivi de ces deuxièmes ateliers.

...

Monsieur le Ministre, nos deux gouvernements partagent la même ambition pour l'avenir de nos régions. Cet avenir réside dans l'engagement de tous. Mon vœu le plus cher est que nous puissions, dans un proche avenir, constater concrètement la réalité de cette nouvelle alliance dont nos ministres ont convenu.

5 décembre, 11heures
Version lue
PB/SSS/DGQP

DISCOURS DE CLOTURE POUR PATRICK DEVEDJIAN, MINISTRE DELEGUE AUX LIBERTES LOCALES

2^e Ateliers franco-qubécois de la coopération décentralisée
5 décembre 2003

- Je suis particulièrement heureux d'être parmi vous aujourd'hui et d'avoir ainsi l'occasion de célébrer l'amitié franco-qubécoise dans cette belle ville de Bordeaux qui nous fait l'honneur de nous accueillir. Qu'elle en soit remerciée ainsi que la Délégation générale du Québec à Paris et le conseil régional d'Aquitaine qui ont été très actifs dans l'organisation de ces journées.

- Comme vous le savez le Premier Ministre est particulièrement attentif à la tenue de ces 2^e Ateliers franco-qubécois. C'est pourquoi, il m'a demandé de le représenter pour cette séance de clôture. Je veux saluer la présence à mes côtés de Mme Michelle COURCHESNE, Ministre des Relations avec les citoyens et de l'immigration du Québec. Permettez-moi également de saluer la présence des élus et de tous nos amis qubécois qui ont fait le déplacement pour apporter leur contribution à ces ateliers.

- Est-il besoin de le préciser devant une assistance déjà convaincue et directement impliquée dans le renforcement des liens qui nous unissent, l'amitié entre le Québec et la France est forte, à la fois ancienne et pleinement actuelle. Elle s'appuie sur une communauté de langue et sur la parenté de nos cultures, sur une solidarité réelle, sur des partenariats significatifs et sur des points de vues partagés sur des grandes questions, notamment la promotion de la diversité culturelle à l'échelle internationale.

- De ces liens noués au fil du temps, les collectivités territoriales ne sauraient être absentes. Elles expriment, en effet le cœur même du fonctionnement de nos démocraties. Exerçant leurs missions au plus près des citoyens, elles sont particulièrement bien placées pour donner aux relations franco-qubécoises un contenu toujours plus concret.

- Les deux journées d'ateliers qui s'achèvent aujourd'hui auront ainsi permis de mettre en évidence le rôle que peuvent jouer les territoires dans le renforcement de notre coopération bilatérale.

- En outre, la réforme en cours d'adoption par le Parlement, qui vise à renforcer les responsabilités locales, fera des collectivités territoriales françaises des acteurs mieux armés pour engager des actions efficaces de coopération avec les collectivités qubécoises. C'est pourquoi avant de revenir plus précisément sur les orientations de la coopération franco-qubécoise et sur le rôle que les collectivités territoriales peuvent y jouer, je crois utile de vous exposer les grandes lignes de cette réforme

qui modifiera profondément et durablement le mode de fonctionnement de la République française.

I. Opérée dans un nouveau cadre constitutionnel, la réforme en cours tend à donner des responsabilités nombreuses aux collectivités territoriales françaises

1° Cette réforme est réalisée dans un cadre constitutionnel rénové qui apporte d'importantes garanties aux collectivités territoriales

- Comme vous le savez, notre République s'est construite à partir d'une conception très jacobine tendant à considérer qu'en dehors de l'Etat il n'y a point de salut. Cette vision a perduré jusqu'à une époque très récente. Le Général de Gaulle, avait tenté sans succès en 1969 de faire adopter un projet de loi de régionalisation. Et ce n'est qu'en 1982 que la France s'est engagée sur la voie de la décentralisation notamment en supprimant la tutelle du représentant de l'Etat sur les collectivités territoriales et en confiant à ces dernières des missions jusque là dévolues à l'Etat, par exemple pour la construction et l'entretien des collèges et des lycées.

- Vingt ans après, le bilan de cette décentralisation est très largement positif mais il demande à être amplifié dans un cadre constitutionnel rénové qui affirme pleinement le rôle essentiel des collectivités territoriales dans notre organisation institutionnelle. Telle est la voie qu'a définie le président Jacques Chirac à l'occasion des élections présidentielles de 2002 et que met en œuvre le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin.

- La réforme constitutionnelle, qui a été réalisée par la loi du 28 mars 2002, a inscrit à l'article 1^{er} de notre Constitution, à côté des principes fondateurs que sont l'égalité devant la loi et l'indivisibilité de la République, le principe selon lequel la République a une organisation décentralisée. Elle affirme également un principe de subsidiarité et fait figurer, pour la première fois, les régions dans la Constitution, leur conférant ainsi une protection constitutionnelle. Tout en interdisant toute tutelle d'une collectivité sur l'autre, elle autorise néanmoins le législateur à désigner l'une d'entre elles pour définir les modalités de leurs actions communes. La loi constitutionnelle apporte également aux collectivités territoriales de nouvelles et importantes garanties financières, qui permettront aux collectivités de mettre en œuvre leurs compétences dans des conditions plus sûres.

- Depuis l'adoption de cette réforme constitutionnelle, deux lois organiques ont été adoptées par le Parlement. L'une précise les conditions dans lesquelles, les collectivités territoriales pourront faire adopter par référendum certaines délibérations directement par les électeurs. J'y vois là comme un écho à l'un des thèmes de vos ateliers sur la participation des populations à la vie démocratique locale. La seconde loi organique détermine les conditions de mise en œuvre par les collectivités territoriales d'expérimentations leur permettant, avec l'autorisation du législateur et pour une période limitée, d'adopter dans le champ de leurs compétences des normes dérogeant à la norme nationale. Avec la réforme constitutionnelle, l'expérimentation devient, en effet, un outil important pour tester

des réformes avant de les généraliser à l'ensemble du territoire. Enfin, une troisième loi organique, actuellement devant le Parlement, précisera les règles applicables à l'autonomie financière des collectivités territoriales.

2° La réforme entraîne d'importants transferts de compétences de l'Etat vers les collectivités territoriales

- D'ores et déjà adopté par le Sénat, le projet de loi relatif aux responsabilités locales transfère aux collectivités territoriales des compétences qui représentent entre 11,5 et 13 milliards d'euros et qui concernent quelque 130 000 agents de l'Etat qui exerceront désormais leurs missions dans les collectivités territoriales.

- Sans entrer dans le détail des transferts, je veux vous préciser que le texte renforce le rôle des régions en matière de développement économique et de formation professionnelle tout en leur permettant d'exercer des responsabilités pour la gestion de grands équipements comme les ports et aéroports ou encore pour l'inventaire du patrimoine. Il conforte le rôle des départements dans le domaine social et lui transfère la plupart des routes nationales. Enfin, il concerne pleinement les communes et les intercommunalités qui pourront bénéficier directement ou indirectement de nombreux transferts. Plus généralement, la subsidiarité jouera au profit des intercommunalités qui pourront demander à exercer des compétences en principe dévolues au département ou à la région.

- Je veux souligner, car je sais que vous avez aussi ce débat au Québec, que la coopération intercommunale a, en France, des effets très positifs au point qu'elle est devenue une alternative très crédible après l'échec des tentatives de fusions de communes menées au début des années 70. Aujourd'hui, plus de 30 000 communes sur un ensemble de 36 000 communes font partie de communautés de communes, d'agglomération ou de communautés urbaines. Ces communautés exercent des compétences importantes en matière d'aménagement de l'espace, de développement économique et assurent aussi la gestion de nombreux services. Tout un titre du projet de loi en cours de discussion prévoit des dispositions destinées à simplifier leur fonctionnement. Il est raisonnable d'escompter que dans quelques années, l'ensemble des communes et la totalité de la population seront concernées par cette intercommunalité de projet.

II. Renforcées dans leurs missions, les collectivités territoriales doivent jouer un rôle majeur dans le développement de la coopération franco-québécoise

1° Les relations franco-québécoises sont actives

- La France est pleinement engagée dans cette coopération et je veux mentionner notamment, parce qu'ils constituent un investissement pour l'avenir, les efforts entrepris pour les établissements scolaires de Montréal et Québec ou encore le soutien apporté à l'Office franco-québécois pour la jeunesse, dont je salue le travail.

- Je veux évidemment souligner le rôle de la Commission permanente, notre instance bilatérale qui tient une réunion biennale. Cette instance joue un rôle essentiel pour mettre en œuvre les orientations fixées par les Premiers ministres lors de ces rencontres alternées.

- Les grands thèmes retenus pour les années 2003/2004 témoignent également de notre volonté partagée de valoriser notre identité commune et de parier sur l'avenir et sur la jeunesse.

- Valoriser l'identité commune, c'est promouvoir la diversité culturelle au plan international. C'est pourquoi, à la demande de nos Premiers ministres, un groupe de travail franco-québécois a été créé afin d'agir comme force de proposition, notamment dans le cadre de la francophonie, face aux défis posés par la mondialisation. La dernière réunion du groupe de travail a notamment débouché sur la publication de travaux d'experts sur la faisabilité juridique d'un instrument international sur la diversité culturelle, déposé auprès de l'UNESCO.

- La France s'engage aussi dans des actions concrètes. A l'invitation du Québec, elle a organisé en 2002 la promotion des formes les plus contemporaines de sa culture et de sa technologie dans le cadre de l'opération "France au Québec, la saison", à l'image de "la Saison du Québec en France" qui avait été organisée en 1999. La France sera aussi présente dans les célébrations du quatrième centenaire de la ville de Québec qui se profile à l'horizon 2008.

- L'innovation et l'économie du savoir sont un autre axe important de notre coopération. Dans une conjoncture marquée par une intensification de la compétition scientifique et technologique, la coopération franco-québécoise favorise la mise en réseau des expertises scientifiques québécoises et françaises dans les domaines prioritaires de recherche et d'innovation. Des "rencontres technologiques annuelles" visent à développer des passerelles entre la recherche et les entreprises.

- Nous devons également nous féliciter que lors de leurs dernières rencontres, nos Premiers ministres ont convenu de la priorité à accorder au thème de la jeunesse et notamment à " l'insertion des jeunes dans la société et dans la formation." Je veux en particulier relever le nouveau programme "étudiants" de l'Office franco-québécois pour la jeunesse ainsi que les initiatives portant sur la maîtrise des technologies de l'information et de la communication (TIC) par les jeunes.

- Plus largement, les TIC constituent un enjeu très fort, notamment pour ce qui concerne le commerce électronique mais aussi la modernisation des administrations publiques.

- Enfin, l'environnement et le développement durable justifient nos efforts communs. De nombreux projets sont en particulier déjà menés dans les domaines de la gestion des eaux usées, pour la réhabilitation des sites contaminés et des espaces urbains dégradés ou encore pour le développement des zones d'agriculture périurbaine et le développement local.

2° Les collectivités territoriales peuvent jouer un rôle essentiel dans le développement de la coopération franco-québécoise

- Parallèlement aux relations bilatérales instaurées entre la France et le Québec, les collectivités locales françaises et québécoises ont su tisser des liens afin de développer des échanges dans de nombreux domaines. Je me plais à rappeler ici à Bordeaux que les villes de Bordeaux et de Québec ont fêté en 2002 leurs quarante ans de coopération. De même, c'est en 1979 que Lyon et Montréal ont signé un "pacte d'amitié". D'autres villes comme Angoulême ou La Rochelle ont suivi le même chemin.

- J'observe également que de nombreux conseils généraux et régionaux de France ont conclu des conventions de coopération avec le Québec, ses régions et ses communautés urbaines. Dans cette belle région d'Aquitaine, je me dois de mentionner le plan d'action entre votre conseil régional et la Délégation générale du Québec à Paris établi pour la période 2000-2002 et reconduit pour une nouvelle période entre 2003 et 2005. Mais je n'aurais garde d'oublier les actions conduites par d'autres régions françaises : l'Alsace, l'Auvergne, la Bourgogne, la Franche-Comté, l'Ile-de-France, le Limousin, le Nord-Pas-de-Calais, les Pays-de-la-Loire, Rhône-Alpes mais aussi Poitou-Charentes, qui, sous l'impulsion de notre Premier ministre Jean-Pierre Raffarin, a intensifié ses échanges avec le Québec. Des départements comme celui de Charente-Maritime ou le Rhône ont aussi fait ce choix de la coopération avec le Québec.

- Cette diversité démographique, la variété des actions conduites suffisent à témoigner de la profondeur des liens qui unissent les collectivités locales françaises au Québec. A nous tous de faire vivre ce partenariat et de le rendre encore plus efficace et plus réactif.

- Je veux à cet égard souligner le succès des premiers ateliers franco-québécois qui ont eu lieu à Québec en octobre 2001 et qui ont permis de dégager trois priorités de coopération : le développement économique, la mobilité étudiante et la culture. Ce succès doit être imputé à l'engagement fort de nos collectivités, du côté québécois comme du côté français.

- Votre présence nombreuse à ces 2^e Ateliers, la diversité des questions qui y auront été abordées témoignent, s'il en était besoin, que cet élan se poursuit et qu'il donnera des résultats profitables à la coopération bilatérale.

- Vous aurez ainsi réfléchi à la question des partenariats en bénéficiant de la présentation d'expériences mettant en évidence le rôle que les territoires peuvent jouer sur des thèmes aussi essentiels que ceux de la jeunesse et de la mobilité, de la coopération économique et culturelle ou encore du développement local. Je me félicite également de la place que vous avez consacrée à la question essentielle des

stratégies de développement des entreprises françaises en Amérique, via le Québec et, réciproquement, des entreprises québécoises en Europe, via la France. A l'heure où la France s'apprête à renforcer le rôle des régions en matière de développement économique, il était particulièrement opportun de s'interroger sur le rôle des structures régionales dans l'accueil des investissements.

- J'ai évoqué tout à l'heure notre engagement commun pour la diversité culturelle. Je veux donc saluer les travaux que vous avez menés sur la coopération culturelle, notamment sur la question de l'ingénierie culturelle et les transferts de savoir-faire.

* *

En conclusion, je veux vous redire ma conviction que la coopération franco-québécoise constitue un atout majeur non seulement pour contribuer à des échanges fructueux mais aussi pour porter un message ambitieux, qui est aussi celui de la francophonie, dans le contexte de la mondialisation. Grâce à vos travaux et à vos initiatives, la coopération décentralisée en est une composante essentielle.

Patrick DEVEDJIAN

**COMPTE-RENDUS
DES ATELIERS THEMATIQUES**

**2^{es} Ateliers franco-qubécois de la coopération décentralisée
Bordeaux (4 et 5 décembre 2003)**

**ATELIER MOBILITE DES 18-35 ANS
PRATIQUES ACTUELLES ET INNOVATIONS**

SYNTHÈSE DES ATELIERS ET PROPOSITIONS

Chef de file :

OFQJ : - France, Emmanuelle PERES et Jean BAUDRY
- Québec, Michel LEDUC

Co-chefs de file :

CCIFQ : - Denis MONIERE
Région Nord-Pas de Calais : - Yves-Marie SZYMUSIAK

Modérateur : - Denis MONIERE

Rapporteurs : - Emmanuelle PERES et Michel LEDUC

I – SYNTHÈSE

REMARQUE PREALABLE :

Par les contributions fortement documentées des membres du comité de pilotage de cet atelier, les interventions préparées¹, la forte affluence (une soixantaine de participants) et les nombreux échanges, nous avons pu mesurer à quel point la mobilité des 18 – 35 ans est d'actualité. C'est, en outre, une thématique transversale qui a été évoquée dans les autres ateliers.

¹ Cf. annexes les documents préparatoires de :

- Messieurs Jacques Gelas et Denis Monière du Centre de Coopération Interuniversitaire Franco-Québécoise (CCIFQ),
- Monsieur Jean Baudry de l'Office franco-qubécois pour la jeunesse (OFQJ),
- Monsieur Yves-Marie Szymusiak, Mesdames Gravina et Lentiez de la région Nord Pas-de-Calais,
- Madame Esther Belli du Conseil régional de Poitou-Charentes,
- Monsieur Alain Jeneveau, de l'Ecole Polytechnique féminine de Sceaux
- Monsieur Mario Laforest de l'Université de Sherbrooke au Québec

Quelques chiffres annuels:

→ sur la mobilité étudiante :

Près de 5 000 étudiants français vont compléter leur cursus académique universitaire au Québec et 800 québécois viennent en France. Ce décalage s'explique par des raisons démographiques mais aussi par un manque d'attractivité, qui appelle des réponses innovantes telles que les cursus intégrés.

→ sur la mobilité professionnelle :

Près de 4 000 jeunes français vont effectuer leur stage au Québec et acquérir une expérience professionnelle et 2 500 Québécois sont reçus en France.

C'est une demande croissante qui prend différentes formes et touche des publics de plus en plus larges : étudiants, apprentis, formation professionnelle, formation continue, demandeurs d'emploi, jeunes en insertion.

Ce fort besoin de mobilité outre-Atlantique des jeunes adultes n'a pas échappé aux gouvernements français et canadiens qui ont décidé d'augmenter le nombre de permis de travail temporaire et d'en faciliter l'obtention.

L'accord est signé pour 7 000 permis de travail de part et d'autre de l'Atlantique, et doit être mis en place le 1^{er} janvier 2004.

Cette tendance lourde n'a pas non plus échappé aux collectivités locales et particulièrement aux régions. Il y a un foisonnement de dispositifs qui diffèrent selon les régions, les villes et les départements, que ce soit sur les programmes, les critères d'attribution ou les budgets alloués.

Il est à souligner que, jusqu'à récemment, les régions optaient essentiellement pour un système de bourse attribuée à des jeunes adultes qui avaient un niveau Bac + 2 et étudiaient ou étaient natifs du territoire concerné. Ces bourses soutiennent des stages pratiques ou des séjours d'études de 3 à 12 mois et assez peu d'accueil d'étudiants étrangers ou de partenariats d'établissements.

De l'avis général des acteurs, une étape a été franchie et l'on sent bien la nécessité de passer d'une logique de guichet à une stratégie politique volontariste et pro-active.

DES INITIATIVES SONT MENÉES EN RÉGION SELON LES BESOINS ÉMERGENTS OU STRUCTURELS :

- Rhône-Alpes développe un nouvel axe par un programme d'accueil qui vise à recevoir en stage de jeunes professionnels québécois, au sein des entreprises de la région
- L'Île de la Réunion, pour laquelle la mobilité est une nécessité, a signé une convention avec le ministère québécois de l'Immigration
- Poitou-Charentes innove avec l'Université d'été du Patrimoine en partenariat avec l'Université de La Rochelle et de Poitiers et l'Université du Québec à Montréal.

Pour accompagner l'exigence des jeunes et éviter la déperdition, des besoins d'outils possiblement communautaires émergent. Ce sont, tout d'abord, toutes les informations utiles à la faisabilité et à la réussite d'un séjour (conditions de permis de travail, conditions de séjour, conditions d'accueil, procédures administratives nécessaires.) Ce sont aussi des outils de promotion et mutualisation de mise en œuvre des dispositifs et enfin, des outils d'aide à la réflexion prospective et à une action coordonnée et concertée, autant que possible (pôle de compétences et d'excellence). Certaines régions mettent déjà en place une démarche de mutualisation avec les différents acteurs de la coopération franco-québécoise. Citons les conventions entre l'OFQJ et les régions Poitou-Charentes, Rhône-Alpes, Alsace, Franche-Comté et Limousin et un certain nombre en projet.

Les régions entendent les besoins de mobilité internationale des jeunes, se mobilisent et reconnaissent leur rôle d'ambassadeurs, que ce soit les jeunes Français au Québec ou les jeunes Québécois reçus en France. La nécessité de coordination se confirme.

II - RECOMMANDATIONS

Pour tenir compte des exigences de la mobilité des 18-35 ans aujourd'hui, il est nécessaire de mettre en place des pratiques qui prennent appui sur la coordination entre les principaux acteurs de cette mobilité en fonction des axes régionaux qui se différencient par leurs besoins et leurs atouts. En région, il s'agit d'identifier des partenaires et des secteurs d'activités qui peuvent apporter un soutien au développement régional. Pour y arriver, les projets de mobilité doivent être structurés et structurants, c'est-à-dire être orientés en fonction des lignes de force régionales.

La recommandation principale est donc que la mobilité des jeunes professionnels, travailleurs et universitaires s'intègre dans le cadre d'objectifs de développement économique, technologique et culturel de chacune des régions qui manifestent un intérêt spécifique pour la mobilité franco-qubécoise.

Dans ce contexte d'organisation, il est également recommandé que les régions intéressées identifient les secteurs phares et les partenaires porteurs de projets.

Pour y parvenir, la **formation d'un groupe de travail** des régions intéressées et des acteurs de la coopération (OFQJ, CCIFQ, Associations) est nécessaire afin de **définir** les priorités, les outils, les moyens et les critères permettant d'établir les priorités régionales conditionnelles aux diverses aides à la mobilité franco-qubécoise et identifier les outils possiblement conjoints.

Exemples de projets structurants

- Convention entre la région Rhône-Alpes et le Québec (OFQJ) sur la mobilité professionnelle
- Entente entre l'Université de Sherbrooke et l'École Polytechnique Féminine de Sceaux pour l'obtention d'un double diplôme
- Entente entre la région d'Alsace et la région de Québec pour la mobilité étudiante entre IUT et Cégeps techniques
- Entente entre la Gaspésie et Vaulx-en-Velin sur la mobilité des jeunes travailleurs
- Université d'été sur le Patrimoine Poitou-Charentes/UQAM

**2^{es} Ateliers franco-qubécois de la coopération décentralisée
Bordeaux (4 et 5 décembre 2003)**

ATELIER DEVELOPPEMENT LOCAL ET REGIONAL

SYNTHESE DES ATELIERS ET PROPOSITIONS

Présidence :

Georges Labazée, Vice-président du Conseil Régional d'Aquitaine chargé des politiques contractuelles de développement.

Nicole Appleby, Mairesse de New Richmond et présidente de la Commission du développement économique de l'Union des municipalités du Québec.

Animation :

Jacques Palard, Directeur du Centre de recherche et d'étude sur le Canada et le Québec en sciences sociales, Institut d'Études Politiques de Bordeaux.

Xavier Fonteneau, Directeur général à la planification et au développement au ministère du Développement économique et régional.

Rapporteurs :

Jean-Pierre Augustin, Professeur à l'Institut de géographie et de gestion des espaces, Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3.

Caroline Davoine, Conseillère en affaires internationales, ministère du Développement économique et régional.

Dans le cadre de la deuxième édition des Ateliers, un nouveau thème est venu s'ajouter aux échanges des années antérieures, celui du développement local et régional. À la lumière des préoccupations ayant cours des deux côtés de l'océan en matière de développement territorial, ce thème a été divisé en deux sous-thèmes qui ont consécutivement été abordés par l'ensemble des participants. Que ce soit en matière d'insertion des jeunes, de prévention du décrochage scolaire, de participation à la vie démocratique ou de soutien aux milieux économiquement fragiles - autant de facettes qui structurent le développement des territoires - l'innovation sociale et les pratiques innovantes sont apparues à l'ensemble des participants comme des solutions à préconiser pour garantir un développement adéquat de l'ensemble des régions françaises et québécoises.

Dans cet atelier, on aurait pu souffler le froid ou le chaud. Bien des indicateurs soufflent le froid quant à la participation des populations locales et des jeunes en particulier :

- le taux d'abstention aux élections est en augmentation et les jeunes sont très concernés par ce phénomène;
- la proportion de syndiqués diminue;
- l'adhésion aux partis politiques est à la baisse.

D'autres indicateurs ne sont guère encourageants pour les territoires économiquement fragiles :

- exode vers les grandes villes;
- dépérissement des activités traditionnelles;
- chômage;
- spectre de la désertification.

Mais grâce aux échanges fructueux entre participants français et québécois, c'est essentiellement un vent chaud qui a soufflé sur cet atelier.

Participants à l'atelier :

1) Lutte contre le décrochage scolaire et insertion sociale et professionnelle des jeunes

Claire Kauffmann, Mairie de Bassens.

Michel Perron, Directeur du groupe ECOBES et chargé de projet du CREPAS (Québec.)

Bernard Massonneau, Directeur de la Maison de la Promotion Sociale d'Artigues-près-Bordeaux.

Noël Roger, Directeur général adjoint Formation professionnelle et Apprentissage au Conseil Régional d'Aquitaine.

François Roussy, Directeur du Carrefour jeunesse emploi de Gaspé.

2) Territoires et développement

Initiatives territoriales pour améliorer la participation des populations à la vie démocratique locale et développement territorial et soutien aux milieux économiquement fragiles

Pascal Jarty, Directeur du Centre Information Jeunesse Aquitaine.

Patrick Kearney, Président du forum jeunesse des Laurentides.

Mario De Tilly, Centre local de développement Les Maskoutains.

Denis Ouellet, CLD Témiscouata.

Hélène Schwartz, Présidente de l'Association des Agents de Développement d'Aquitaine.

1) Décrochage scolaire et insertion sociale et professionnelle des jeunes

Le décrochage scolaire et, plus largement, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, sont des réalités dont la responsabilité collective ne fait aucun doute. Pour les participants, il apparaît clairement que le coût social et économique de ces phénomènes sur l'ensemble de la société nécessite une véritable mobilisation de tous les acteurs et une meilleure concertation locale et régionale pour bâtir une stratégie efficace contre ces problématiques.

Les ateliers ont été l'occasion de partager diverses expériences et moyens permettant cette concertation et l'optimisation des ressources mises à la disposition des jeunes des régions. Les problématiques québécoises et françaises ont été abordées et chacun des intervenants a été à même de témoigner d'une démarche particulière à cet égard. De nombreuses problématiques ont été soulevées et parfois résolues tant par les Québécois que par les Français notamment :

- Sur la difficulté et la nécessité d'assurer un partenariat entre le milieu du travail, le milieu scolaire et familial;
- Sur l'importance d'être suffisamment à l'écoute des jeunes afin d'éviter de créer des structures inefficaces ou d'offrir des services qui ne correspondent pas aux besoins et intérêts réels des jeunes;
- Sur la difficulté d'assurer une concertation continue et étroite entre élus et citoyens afin de faire du décrochage et de l'insertion sociale et économique des jeunes une priorité des communautés locales.

De nombreux échanges et visites de professionnels et de jeunes, en France et au Québec, ont déjà démontré les bénéfices du partage des connaissances et des manières de faire, afin de partager les bons coups mais aussi les difficultés rencontrées. Dans cette perspective, les participants de l'atelier préconisent :

- De créer une rencontre entre professionnels de l'orientation et de l'insertion aquitains et québécois pouvant s'articuler notamment autour d'un portail Internet;
- De repérer et de confronter les caractéristiques des jeunes;
- De nourrir la réflexion sur le type de réponses pédagogiques ou sociales apportées dans chaque pays;
- D'examiner la façon dont les instances publiques prennent en compte les caractéristiques et problématiques des jeunes;
- D'associer les pouvoirs publics à la réflexion.

2) Territoire et développement

Il ressort très clairement des présentations et des discussions que les solutions au développement local... sont locales et donc diverses car elles doivent souvent répondre à des situations uniques. La dynamique du territoire et du développement est un véritable champ propice à l'innovation sociale, d'où il ne se dégage pas nécessairement de règles ni de recettes, mais au moins un principe, celui d'un dynamisme collé sur la réalité socio-économique du territoire. Les cas présentés ont été variés, allant de démarches de conversion et de mutations économiques de territoires, de l'animation et de la planification d'activités sectorielles (tourisme, produits du terroir, etc.) à celles, plus avancées, de territoires très dynamiques orientées sur la promotion et la prospection internationales.

En ce qui concerne la participation des jeunes à la vie démocratique, les responsables des centres d'information ou des forums jeunesse sont d'avis qu'une amélioration de cette participation passe nécessairement par une meilleure information, des actions innovantes et un véritable maillage du territoire pour une meilleure citoyenneté. Les acteurs des deux côtés de l'Atlantique cherchent à assurer la relève, passer le relais aux plus jeunes, ouvrir des portails jeunesse pour répondre à leurs préoccupations. Dans tous les cas, les regards croisés et les expérimentations partagées sont présentés comme essentiels.

Pour le développement territorial et le soutien aux milieux économiquement fragiles, les acteurs admettent qu'il faut apprendre à naviguer avec un vent faible et même parfois aller contre le vent dominant. C'est l'objectif des Centres locaux de développement (CLD) au Québec, qui sont là pour mobiliser les forces locales. Les deux exemples présentés soulignent les capacités d'innovation dans des contextes bien différents. Même état d'esprit côté français où les expériences évoquées débouchent sur des innovations concrètes, réelles, qui participent au développement des pays.

Les résultats sont là et pour les renforcer, les participants de l'atelier préconisent :

- De créer un site et un répertoire des bonnes pratiques;
- De faciliter les échanges des personnes, échanges qui doivent être suivis d'effets comme cela a été le cas dans plusieurs expériences évoquées;
- De développer les partenariats entre les initiatives locales et les universités afin de généraliser et de diffuser les expérimentations réussies;

- D'associer encore plus étroitement les collectivités locales et les initiatives de la société civile au développement des territoires.

La co-présidente québécoise de l'atelier, madame Nicole Appleby, mairesse de New Richmond et présidente de la commission du développement économique de l'Union des municipalités du Québec, a trouvé le mot de la fin en disant que tous ces échanges "lui donnaient encore plus le vent dans les voiles".

ATELIER CULTURE

SYNTHESE DES ATELIERS ET PROPOSITIONS

L'atelier Culture a posé la question de la coopération culturelle au travers de 2 thématiques principales : l'ingénierie culturelle et le transfert de savoir-faire.

Dans cet esprit, 3 domaines d'actions culturelles ont été abordés dans le sens de l'exemplarité :

- **la diffusion de la chanson**
- **le patrimoine et les lieux de mémoire communs**
- **la promotion des artistes enseignants.**

I - La diffusion de la chanson au travers des expériences de l'Aquitaine et de Poitou-Charentes

1) Le réseau Chanson-Aquitaine-Québec

Cette collaboration est née en 1986 et a traversé 3 périodes très symptomatiques :

- le « passe-moi le sel, je te donne le poivre »
- la collaboration débutante
- la création commune

En 2001, les 1ers ateliers franco-qubécois de coopération décentralisée ont ainsi permis d'ouvrir sur plus de réciprocité.

En novembre dernier, l'expérience baptisée « je t'invite chez toi », qui s'inscrit dans le cadre d'une entente signée en septembre 2002 entre 4 diffuseurs (le Petit Champlain, Le Lion d'Or, Le Sentier des Halles et le Molière Scène d'Aquitaine) révèle cette nouvelle dimension de la coopération, qui a pour but de favoriser les échanges d'artistes entre le Québec et la France, de permettre aux artistes d'accéder à de nouveaux marchés et de leur offrir un encadrement professionnel dans le développement de leur carrière.

Cette initiative est également suivie par le Réseau RAMA (Réseau Musiques Amplifiées en Aquitaine) en liaison avec la SOPREF qui regroupe plus de 400 collectifs et artistes concernés par la musique amplifiée au Québec.

2) Le projet « Le Grand 8 » en Poitou-Charentes

De même, ce projet « Le Grand 8 » a été évoqué lors de l'atelier ; il associe la SACEF, le festival En Chanson de Petite Vallée, Coup de Cœur Francophone et Le Chaînon Manquant de la Région Rhône Alpes. Pour la 2e année, ce projet a permis la réalisation de résidences et de spectacles au Québec à l'automne 2003 et prévoit ce même type d'opérations en France au printemps 2004.

Au travers de ces 2 expériences, plusieurs préoccupations communes apparaissent :

- la facilitation de la circulation de l'œuvre et de l'artiste (cohérence et équilibre du projet artistique, cachet des artistes, accueil technique)
- la question des financements et des différences structurelles de ces financements
- l'importance de la régénérescence des réseaux de mise en œuvre
- la formation des artistes et la diffusion

Conclusions :

-travailler à l'émergence de nouvelles générations d'œuvres et d'artistes, encourager la création

-favoriser le développement d'outils d'information sur les ressources techniques et logistiques disponibles pour les artistes et les opérateurs culturels en France et au Québec (répertoire de lieux, liste d'artistes et d'œuvres, etc.)

-étudier de nouvelles formes de financement, notamment pour l'accueil de productions étrangères (crédits d'impôts, mesures fiscales, fonds dédiés, partenariats publics-privés....)

II - Le patrimoine, les lieux de mémoire communs

À l'initiative de la Commission Franco-Québécoise des Lieux de Mémoire Communs, la Région Poitou-Charentes et ses 4 départements, les Universités de Poitiers, de La Rochelle et Laval, et les Ministères de la Culture des deux pays, un projet d'inventaire et d'atlas des lieux de mémoire communs a été élaboré.

Il s'agit ici d'aborder une compréhension nouvelle de l'expérience française en Amérique du Nord, relativement à un personnage, à un événement ou à un lieu.

L'architecture de ce projet est particulièrement originale puisqu'elle associe la notion de forum d'expertise et celle d'échanges scientifiques.

Le projet est porteur de savoir-faire communs qui permettent le partage d'expériences, de connaissances ainsi que la formation d'étudiants.

Outil de gestion et de sauvegarde, il permet d'investir dans la mémoire et constitue une expérience historique unique.

Les 3 ingrédients de ce succès sont le partenariat, la synergie et le travail en réseau.

Au-delà de l'histoire, c'est aussi la question de la valorisation de l'identité particulièrement auprès des jeunes qui est posée.

Enfin, il est mentionné que de nouvelles régions françaises sont intéressées : Bretagne et Pays de la Loire.

Au travers de cette expérience, 3 préoccupations communes sont apparues :

- la nécessité d'inscrire ce projet dans une relation à la modernité et à la contemporanéité
- la nécessité d'aider la création afin de contribuer à l'émergence du patrimoine de demain
- l'élargissement du projet à d'autres régions.

III - La promotion des artistes enseignants

Le réseau Art Accord regroupe les chargés de Relations Internationales des Ecoles d'Art.

Sous l'égide du Ministère de la Culture français et des collectivités territoriales, les écoles ont une mission d'expérimentation pédagogique et artistique qui les conduit à informer et questionner la pratique artistique (colloque, cours du soir, séminaire, etc.) et à diffuser les œuvres (exposition, production, résidence, atelier, etc.)

Les artistes enseignants accueillent les jeunes artistes, en exposant leurs travaux au regard du grand public, en les informant sur les réalités professionnelles, favorisant ainsi la création et la recherche.

C'est un partenaire à part entière pour appréhender le contexte culturel propre à chaque région.

Au Québec, le réseau des Centres d'Artistes Autogérés remplit un rôle d'importance en matière de création et de diffusion des arts visuels, mais aussi d'émergence de nouveaux artistes.

Ce réseau s'attache à développer les relations franco-québécoises et, dans le même état d'esprit que Art Accord France, favorise la circulation de nouvelles formes d'échange et de recherche.

Au travers de ces expériences, 2 préoccupations principales apparaissent :

- les financements laissent apparaître des lacunes quant au soutien des projets, notamment au niveau des collectivités locales, en faveur des jeunes artistes
- la multiplication des productions et la difficulté à rencontrer des publics.

CONCLUSIONS GENERALES

- encourager la création, travailler à l'émergence de nouvelles générations d'œuvres et d'artistes,
- favoriser le développement d'outils d'information pour les artistes et les opérateurs culturels en France et au Québec (répertoire de lieux, liste d'artistes et d'œuvres, etc.),
- étudier de nouvelles formes de financement (crédits d'impôts, mesures fiscales, fonds dédiés, partenariats publics- privés, etc.),
- développer les outils de diffusion et de distribution,
- élargir le projet d'inventaire et d'atlas à d'autres régions,
- inscrire la notion de mémoire dans la modernité et la contemporanéité en rappelant qu'aider la création, c'est contribuer à l'émergence du patrimoine de demain.

LES RECOMMANDATIONS MAJEURES DE L'ATELIER SONT

- la constitution d'un comité de suivi destiné à poursuivre le travail d'expertise engagé lors des 2^o Ateliers de Coopération Décentralisée entre le Québec et la France
(une feuille d'inscription a circulé et a permis aux volontaires de se signaler)
- le financement pour l'année 2004 de 2 rencontres croisées destinées à développer les réflexions amorcées lors des 2^o Ateliers de Coopération Décentralisée entre le Québec et la France.
- la création d'un fonds commun de financement des opérations partagées sur la base d'une expertise qualitative des projets de coopération.

**2^{es} Ateliers franco-qubécois de la coopération décentralisée
Bordeaux (4 et 5 décembre 2003)**

ATELIER ÉCONOMIQUE

SYNTHÈSE DES ATELIERS ET PROPOSITIONS

***Les stratégies de développement des entreprises françaises en
Amérique, via le Québec, et des entreprises québécoises en Europe,
via la France***

Président : M. Claude MOREAU Vice-Président du Conseil Régional de Poitou-Charentes

Animateurs :

- France : M. Xavier DUFOUR, Région Poitou-Charentes
- Québec : Mme Suzanne ETHIER, Délégation Générale du Québec à Paris

Rapporteurs :

- France : M. Olivier LARUELLE, Région Poitou-Charentes
- Québec : M. Guy LASSONDE, Ministère du développement économique et régional

Objectifs de l'atelier rappelés par Monsieur Claude MOREAU :

- Faire connaître les initiatives de coopération décentralisée et les outils de la coopération économique visant le développement des entreprises en dehors de leur territoire d'origine. Mutualiser les bonnes pratiques.
- Élargir les partenariats existants, lorsque cela est réalisable, vers d'autres régions françaises.
- Définir des actions concertées de coopération entre le Québec et la France en matière de stratégie de développement d'entreprises.
- Susciter des projets concrets dans la perspective de la création d'un fonds commun de coopération franco – québécois.
- Favoriser les investissements réciproques.
- Articuler au mieux les dispositifs nationaux et régionaux.

Les thèmes abordés ont été les suivants :

Thème n°1 : Le rôle des structures régionales d'accueil des investissements dans la dynamisation de la coopération économique franco-québécoise.

Thème n°2 : Les outils pour favoriser les partenariats entre entreprises françaises et québécoises.

Pour chacun de ces thèmes, les intervenants, s'appuyant sur les documents qu'ils avaient fournis pour le dossier des participants, ont détaillé leurs expériences de coopérations respectives. Des échanges et une réflexion sur la mise en oeuvre de ces coopérations ont suivi chacun des exposés.

Cinq orientations se sont dégagées de ces discussions :

1. Il est proposé d'établir un **état des lieux des actions de coopération économique** engagées au niveau des régions et des intervenants actuels dans une perspective d'une meilleure coordination.
2. En complément de ce recensement, un **répertoire des moyens** sera établi sur les échanges économiques entre les régions impliquées et le Québec.
 - Identification des interlocuteurs et contacts
 - Repérage des filières d'intervention
3. Un **outil conjoint de promotion sur les atouts respectifs des territoires** concernés à partir de leurs savoir-faire sera mis à l'étude.

→ Un cahier des charges spécifique sur ces trois premières orientations sera réalisé afin d'alimenter un portail Internet vivant. Les partenaires établiront et valideront conjointement ce cahier des charges et les modalités de sa mise en oeuvre.

4. Poursuivre et encourager les **liens entre les structures chargées de la recherche et du transfert de technologie** et notamment les technopoles et incubateurs de chaque partenaire,
5. Compte tenu des différences de fonctionnement du capital de risque en France et au Québec, il est proposé d'étudier les **possibilités d'investissements simultanés en capital-risque** et notamment leurs aspects fiscaux et juridiques.

→ Une mission particulière pourra être confiée à un cabinet spécialisé maîtrisant les règles de comptabilité et d'investissements des deux pays.

→ Un comité de suivi associant tous les partenaires français et québécois intéressés sera mis en place afin de définir les modalités de mise en oeuvre de ces orientations et des projets susceptibles d'être éventuellement présentés au fonds commun de coopération franco-québécois.

Ce comité sera notamment chargé de diffuser les réalisations réussies et les échanges de bonnes pratiques, de définir les complémentarités dans des secteurs clés (bio-technologies et sciences du vivant, bois, agroalimentaire et produits de la mer, TIC, transport avancé....)

Cet atelier a été l'occasion de consolider et d'amplifier les initiatives de coopération entreprises par des agences régionales françaises et québécoises de développement économique en matière d'investissement. Ainsi, l'agence Montréal International représentant les régions québécoises de Montréal, Laval et Montérégie a fait état de ses négociations avec les régions Île-de-France et Rhône-Alpes en matière d'accueil et de repérage d'investissements et d'investisseurs. À l'atelier même et dans la même foulée, Montréal International et l'agence Ouest Atlantique (représentant les régions Bretagne, Pays de la Loire et Poitou-Charentes) ont convenu d'entreprendre une coopération dans le domaine des investissements. D'autres régions comme Nord-Pas-De-Calais et Alsace ont indiqué leur intérêt. Un suivi de ces initiatives sera assuré dans le cadre du Groupe franco-québécois de coopération économique (GFQCE).

Les cinq orientations énumérées précédemment peuvent s'inscrire tout à fait dans le cadre des initiatives de ces régions françaises et québécoises.

De même, la plate-forme de développement des partenariats d'affaires mise en place entre la Région Poitou-Charentes et le Ministère du Développement Économique et Régional du Québec, susceptible d'être progressivement élargie à d'autres partenaires, a été soulignée comme un outil pertinent pour l'accompagnement des démarches de coopération entre les entreprises françaises et québécoises.

SYNTHESE DES RECOMMANDATIONS

**2^{es} Ateliers franco-québécois de la coopération décentralisée
Bordeaux (4 et 5 décembre 2003)**

SYNTHESE DES RECOMMANDATIONS

Les Premiers Ministres français et québécois ont convenu de constituer un fonds franco-québécois en vue de financer des projets d'intérêt commun et issus d'initiatives régionales. De fait, les Ateliers franco-québécois de la coopération décentralisée ont permis d'effectuer de nombreuses recommandations, constituant la base d'un projet concret de mise en œuvre qui pourra être exposé aux Premiers ministres respectifs.

Ainsi, il a été proposé que la **mobilité des jeunes professionnels ou universitaires** s'intègre dans le cadre d'objectifs économiques, technologiques et culturels propres à chaque région, après l'identification par ces dernières des porteurs de projets. Dans cette optique, la création d'un groupe de travail a été souhaitée, rassemblant les collectivités locales et territoriales intéressées et les acteurs de la coopération, afin de définir les priorités, les outils, les moyens et les critères nécessaires à la définition d'objectifs régionaux, qui conditionneront les diverses aides relatives à la mobilité franco-québécoise.

En matière de **coopération économique**, les Ateliers ont permis d'aborder deux thèmes : les structures régionales d'accueil des investissements, destinées à dynamiser les investissements mutuels ; les outils mobilisables favorisant les partenariats entre les entreprises françaises et québécoises. Les recommandations ont notamment été d'établir un état des lieux des actions de coopération déjà menées, ainsi qu'un répertoire des moyens engagés, et de repérer les filières cibles. La création d'un outil commun de promotion des atouts respectifs des territoires concernés semble également nécessaire, ainsi que la mise en place de moyens permettant d'encourager et d'élargir les liens entre les structures chargées de la recherche et du transfert des technologies. Parallèlement, une étude pourrait être menée sur les possibilités d'investissements simultanés, d'un point de vue juridique et fiscal.

Pour sa part, l'atelier **coopération culturelle**, s'est penché sur l'ingénierie et le transfert de savoir-faire, c'est-à-dire sur la circulation des oeuvres, des artistes et des connaissances culturelles réciproques.

En la matière, *rien n'existe sans l'humain*.

L'atelier Culture de 2001 avait déjà mis en évidence les différences structurelles qui existent entre nos deux pays dans les financements, les montages ou tout autre aspect juridique nécessaire à l'échange. Les travaux de l'atelier 2003 ont, par conséquent, moins porté sur un état des lieux des différences que sur la création d'un réseau de gestion efficace de l'information et des savoir-faire pour s'adapter à ces différences.

Qu'il s'agisse de la diffusion de la chanson francophone, la mobilité des artistes plasticiens ou de la mise en valeur du patrimoine lieux de mémoire communs, il est, bien sûr, possible de dresser un répertoire d'artistes ou d'événements mais l'enjeu prioritaire identifié lors de l'atelier est d'échanger véritablement sur les expériences réalisées et de permettre à tous de s'enrichir des expériences de chacun.

Dans un 1er temps, il est proposé de créer un comité de suivi de la coopération culturelle décentralisée franco-québécoise, réunissant des spécialistes de chaque secteur (art plastique, chanson française, théâtre, patrimoine, etc.) ; ces spécialistes, déjà identifiés lors de l'atelier, acceptent de mettre leurs connaissances au service des nouveaux porteurs de projets franco-québécois, et s'engagent à les aider (par exemple : trouver les bons interlocuteurs, les bons lieux, les bonnes méthodes.)

Dans un 2^o temps, le comité de suivi facilitera la présentation de projets culturels innovants soutenus par des collectivités territoriales françaises, au Fonds franco-québécois de coopération décentralisée, en vue d'un co-financement.

Au plan du **développement local et régional**, le décrochage scolaire concerne de nombreux acteurs de la société et représente un coût social important. Tous les intervenants, comme le milieu des affaires, les élus, les travailleurs sociaux, doivent bâtir ensemble des stratégies locales et régionales. Plus précisément, il est indispensable d'être suffisamment à l'écoute des jeunes, afin d'éviter la création de structures inefficaces ou d'offres de services qui ne répondent pas réellement à leurs besoins. Sur le thème du décrochage scolaire et de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, un point de rencontre pourrait être constitué entre les professionnels de l'insertion en Aquitaine et au Québec, qui pourrait prendre la forme d'un portail Internet. Il est aussi nécessaire de repérer et de confronter les caractéristiques des jeunes, afin de nourrir la réflexion sur les réponses apportées dans les deux pays, mais aussi d'examiner la façon dont les pouvoirs publics prennent en compte les problématiques des jeunes, afin de mieux pouvoir les associer à la réflexion. En matière de développement territorial, les Ateliers ont émis l'idée de la création d'un répertoire des bonnes pratiques, de la facilitation des échanges de personnes, ce qui implique des transferts d'innovation et de technologie, et du développement des partenariats au niveau local.

LISTE DES PARTICIPANTS

Identité	Fonction	Organisme	At J/M	At Eco	At Cult	At Dev	Courriel
AGNIARD-NICOLLET Ginette	Chargée des lieux de mémoire	Périgord-Québec	1	0	0	0	mau.teulet@wanadoo.fr
ANDRIEU Sabine	Responsable du bureau de L'AEF à Bordeaux	Agence Education Formation	1	0	0	0	andrieus@club-internet.fr
APPLEBY Nicole	Mairesse	Ville de New Richmond	0	0	0	1	nappleby@villenewrichmond.com
ARSENAULT Denise	Coordonnatrice des arts et de la culture	Théâtre de Baie Comeau	0	0	0	1	steffi@cgocable.ca
ARZENO Hélène	Directrice	INFOREC IUT Bordeaux 3	1	0	0	0	arzeno@iut.u-bordeaux3.fr
ATROUNE Martine	Administration-Gestion	Université Bordeaux 3-Service des Relations Internationales	0	0	1	0	martine.atroune@u-bordeaux3.fr
AUBAGUE Agnès		Association Le Bureau	0	0	1	0	aubague@yahoo.com
AUCOUTURIER Jean-Louis	Président	RAVEL (Réseau Aquitain Véhicules Electriques)	0	1	0	0	aucouturier@ixl.fr
AUDIBERT Jacques	Consul de France à Québec	Consulat de France à Québec	1	1	1	1	jacques.audibert@diplomatie.gouv.fr
AUGERON Mickaël		Université La Rochelle	1	0	0	0	maugeron@univ-lr.fr
AUGUSTIN Jean-Pierre	Professeur à l'Institut de Géographie et de Gestion des Espaces	Université Bordeaux 3	0	0	0	1	Jean-Pierre.Augustin@msha.u-bordeaux.fr
AYMARD Stéphane		Université Poitiers	0	1	0	0	stephane.aymard@univ-poitiers.fr
BAFFOU François	Directeur	Technowest	0	1	0	0	f.baffou@technowest.com
BARBE Christiane	Sous-ministre adjointe aux Opérations de développement culturel et des communications	Ministère de la Culture et des Communications du Québec	0	0	1	0	christiane.barbe@mcc.gouv.qc.ca

Identité	Fonction	Organisme	At J/M	At Eco	At Cult	At Dev	Courriel
BARITAUT Jean-Paul	Directeur	AREPA (Association Régionale de l'Education Permanente en Aquitaine)	0	0	0	1	jean-paul.baritaut@arepa-aquitaine.asso.fr
BAUDRY Jean	Directeur des programmes	OFQJ (Office Franco-Québécoise pour la Jeunesse)	1	0	0	0	jbaudry@ofqj.org
BAUS Henry		ADEL Orléans (Agence de Développement Economique du Loiret)	0	1	0	0	baus.henry@wanadoo.fr
BEAUDIN Arnold	Vice-président	Montréal International	0	1	0	0	arnold.beaudin@montrealinternational.com
BEAU-PONCIE Brigitte	Chargée de mission Direction Culturelle	Mairie Bordeaux	0	0	1	0	b.poncie@mairie-bordeaux.fr
BÉLANGER Pierre	Directeur	Laval Technopole	0	1	0	0	info@lavaltechnopole.com
BELLI Esther	Chef du Service Initiatives Jeunes	Conseil Régional Poitou-Charentes	1	0	0	0	v.gleyse@cr-poitou-charentes.fr
BERARD Jean-Luc		Communauté Urbaine de Bordeaux	0	0	0	1	
BERNARD Béatrice		Université catholique de l'Ouest	1	0	0	0	beatrice.bernard@uco.fr
BERTRAND Bruno	Chargé de mission	PQA (Pays et Quartiers d'Aquitaine)	0	0	0	1	bruno.bertrand@aquitaine-pqa.fr
BEUNOT Francis	Responsable Développement International des Entreprises	Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux	0	1	0	0	fbeunot@bordeaux.cci.fr
BLANCHARD Vincent	Responsable Jeunesse	Bordeaux-Gironde-Québec	1	0	0	0	jeunesse.bgg@wanadoo.fr
BOISVERT Richard	Directeur général	Québec-France	1	0	0	0	dg@quebecfrance.qc.ca
Identité	Fonction	Organisme	At J/M	At Eco	At Cult	At Dev	Courriel

BOST Mireille	Chargée de mission	DRAF Aquitaine (Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt)	1	0	0	0	mireille.bost@educaqui.fr
BOURDIER Jean-Pierre	Président d'honneur	Bordeaux-Gironde-Québec	0	0	0	1	
BOURDON Philippe	Chef de mission Coopération Internationale	Conseil Régional Aquitaine	0	0	0	1	Philippe.Bourdon@aquitaine.fr
BOURGEOIS Yvan	Directeur Service de l'Immigration	DGQ (Délégation Générale du Québec) à Paris	1	0	0	1	yvan.bourgeois@mri.gouv.qc.ca
BOUTE Céline	Chargée de promotion pour le marché canadien	Comité Régional de Tourisme d'Aquitaine	0	0	0	0	celine.boute@crt.aquitaine.fr
BOZEC Jean-Yves	Adjoint au Maire	Ville de Quimper	0	1	0	0	
BRETON Gilles		Université Laval	1	0	0	0	gilles.breton@bi.ulaval.ca
BRETON Ulrich	Directeur Général et Artistique	Théâtre Petit Champlain	0	0	1	0	ubreton@theatrepetitchamplain.com
BRODEUR Pierre	Directeur Sciences et Société	DGQ Paris	1	0	0	1	pierre.brodeur@mri.gouv.qc.ca
BROUCH Joël	Directeur	OARA (Office Artistique de la Région Aquitaine)	0	0	1	0	joel.brouch@oara.aquitaine.fr
BUHATOIS David		Les Productions du Géranium	0	0	2	0	geraniump@wanadoo.fr
BUSILACCHI Robert	Directeur Associé	CHU Bordeaux	0	0	0	0	robert.busilacchi@chu-bordeaux.fr
CAPOT Maritxu	Chargée d'études	Cité des Matières	0	0	0	1	m.capot@lacitedesmatieres.com
CASTILLON Marie-Agnès	Vice-présidente (questions sociales)	France-Québec	0	0	0	1	m-agnes.castillon@wanadoo.fr
Identité	Fonction	Organisme	At J/M	At Eco	At Cult	At Dev	Courriel

CHARRON Hubert		CFQLMC (Commission Franco-Québécoise sur les Lieux de Mémoire Communs)	0	0	1	0	hubertcharron@hotmail.com
CHASSEAU Daniel	Chef de mission Relations Internationales	Université Bordeaux 1	2	0	0	0	chasseau@icmcb.u-bordeaux.fr
CLAUZURE-LAVIGNE Christine		CIJA (Réseau Information Jeunesse d'Aquitaine)	1	0	0	0	ipebordeaux@free.fr
COMONT Olivier		DESS Cultures et Patrimoines- Université Picardie	0	0	1	0	oli.comont@wanadoo.fr
CORBEIL Gilles	Directeur général disque et spectacle de variétés, livre et métiers d'art	SODEC (Société de Développement des Entreprises Culturelles) du Québec	0	0	1	0	dslm@sodec.gouv.qc.ca
COUFFIN Charles	Directeur	DRCE Aquitaine (Direction Régionale du Commerce Extérieur)	0	1	0	0	bordeaux@drce.org
COURCHESNE Michelle + 2 membres cabinet	Ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration	Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration	1	1	1	1	
COUSSI Olivier	Coordinateur de l'antenne Poitou-Charentes de Ouest-Atlantique	Ouest Atlantique	0	1	0	0	
COUTURE Luce	Responsable de la programmation	Théâtre Centennial de Lennoxville	0	0	1	0	lcouture@ubishops.ca
CUILLER Francis	Directeur	AURBA (Agence d'Urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine)	0	1	0	0	f.cuiller@aurba.org
Identité	Fonction	Organisme	At J/M	At Eco	At Cult	At Dev	Courriel

CYR Claude	Maire	Ville de Chandler	0	1	0	0	hdvchan@globetrotter.net
DABADIE Brigitte	Responsable Communication	OARA	0	0	1	0	oara@oara.aquitaine.fr
D'ACHON Hughes	Président	Art Accord France	0	0	1	0	hugues.dachon@mairie-nantes.fr
DANTRAIS Jean-Pierre		Premier Tech	0	1	0	0	
DAVOINE Caroline	Conseillère en Affaires Internationales	Ministère du Développement économique et régional du Québec	0	1	0	0	caroline.davoine@mder.gouv.qc.ca
DE COUPIGNY Didier	Directeur du Développement	ARD (Agence Régionale de Développement) Nord-Pas-de-Calais	0	1	0	0	ddecoupigny@ardnpc.org
DE TILLY Mario	Directeur Général	CLD (Centre Local de Développement) Les Maskoutains	0	0	0	1	mdetilly@hotmail.com
DELATTE Janine		Université Paris 8	1	0	0	0	delatte@iresco.fr
DELHOMME Sébastien		Radio locale RIG	0	0	0	1	rig@wanadoo.fr
DERMOUCHE Soraya	Direction des Relations européennes et internationales	Conseil Régional Pays de la Loire	0	0	1	0	soraya.dermouche@paysdelaloire.fr
Identité	Fonction	Organisme	At J/M	At Eco	At Cult	At Dev	Courriel
DESRANLEAU Josée		CEGEP (Collège d'Enseignement Général et Professionnel) St-Jean Sur Richelieu	1	0	0	0	josee.desranleau@cstjean.qc.ca
DETRAZ Yvan		Bruit du Frigo	0	0	0	1	contact@bruitdufrigo.com

DONOVAN James	Vice-président	Pôle Québec Chaudière Appalaches	0	1	0	0	info@pole-qca.ca
DUCASSOU Dominique	Adjoint à la Culture	Mairie de Bordeaux	0	0	1	0	
DUFOUR Xavier	Chef du Service "Développement et Grand Projet Economique"	Conseil Régional Poitou-Charentes	0	1	0	0	x.dufour@cr-poitou-charentes.fr
DUHAIME Clément	Délégué Général du Québec à Paris	DGQ Paris	1	1	1	1	clement.duhaime@mri.gouv.qc.ca
DUPÉRE Annie		Université Sherbrooke	1	0	0	0	annie.dupere@usherbrooke.ca
DUPERRAY Florian		Conseil Régional Aquitaine	0	0	0	1	florian.duperray@aquitaine.fr
DUPONT Jean-Marie	Président	Aquitaine Image Cinéma	0	0	1	0	
DUPONT Xavier		Conseil Régional Aquitaine	0	0	0	0	xavier.dupont@aquitaine.fr
DURAND Anne Claire		Conseil Régional Rhône-Alpes	0	0	1	0	acdurand@cr-rhone-alpes.fr
ELISSAGARAY Nathalie	Responsable du Département Orientation	MPS (Maison de la Promotion Sociale)	0	0	0	1	n.elissagaray@maisondelapromotionsociale.org
ÉTHIER Suzanne	Première Conseillère aux Affaires Economiques	DGQ Paris	0	1	0	0	suzanne.ethier@mri.gouv.qc.ca
Identité	Fonction	Organisme	At J/M	At Eco	At Cult	At Dev	Courriel
FARAGE Gabi		Bruit du Frigo	0	0	1	0	
FAUCONNIER Jacques		CNRS/Direction des Relations Internationales	0	1	0	0	jacques.fauconnier@cnrs-dir.fr
FIORINI Anna		Conseil Régional Rhône-Alpes	1	0	0	0	afiorini@cr-rhone-alpes.fr

FLOCH Fabrice	Stagiaire Relations Internationales	Mairie de Bordeaux	0	0	1	0	f.floch@mairie-bordeaux.fr
FONTENEAU Xavier	Directeur Général à la Planification et au Développement	Ministère du Développement économique et régional du Québec	0	0	0	1	xavier.fonteneau@mreg.gouv.qc.ca
FROUARD Hélène	Directrice	France-Québec	1	1	1	1	direction@france-quebec.asso.fr
GAGNON Jean	Directeur Général	Fondation Daniel Langlois	0	0	1	0	jgagnon@fondation-langlois.org
GAÏAUDO Patrick		Ecole du Mans	0	0	1	0	j-gaiaudo.esbam@ville-lemans.fr
GALLAND Philippe		APECPA	0	0	1	0	
GARANDEAU Bernard	Premier Adjoint au Maire	Mairie de Mérignac	0	0	0	0	
GARCIA Stéphane	Chargé de mission	BRA (Bordeaux Region Development Agency)	0	1	0	0	sgarcia@bra-bordeaux.org
GELAS Jacques	Directeur	CCIFQ (Centre de Coopération Interuniversitaire Franco-Québécoise)	1	0	0	0	
GELIN Francis	Directeur Général	Agence Culturelle Alsace	0	0	1	0	francis.gelin@culture-alsace.org
GERGONNE Pierre-Henri	Journaliste	Chaîne Public Sénat	0	0	0	1	ph.gergonne@public.senat.fr
Identité	Fonction	Organisme	At J/M	At Eco	At Cult	At Dev	Courriel
GERVAIS Denis		Ville de Québec	0	0	1	0	denise.gervais@ville.quebec.qc.ca
GIORDANA Jean-Luc		Conseil des Pays Lot-et-Garonne	0	0	0	1	jlgiorda@crit.cg47.fr
GIRARD Michel	Président	Bordeaux-Gironde-Québec	0	1	0	0	mgirard@atrium-sa.com
GODDARD Gilles		Estrie International 2007	0	1	0	0	gm.goddard@moncourrier.com

GOENAGA Serge	Chargé de mission	SGAR Aquitaine	0	0	0	1	serge.goenaga@aquitaine.gouv.fr
GONZALEZ Éric		Mairie de Bordeaux	0	1	0	0	e.gonzalez@mairie-bordeaux.fr
GRAVINA Rosa	Chef de projets "Jeunesse" à l'international	Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais	1	0	0	0	r.gravina@cr-npdc.fr
GUÉRARD Jean	Vice-président	Conseil Régional d'Aquitaine	0	0	0	0	jean.guerard@aquitaine.fr
GUIBERT Carine		AFAA (Association Française d'Action Artistique)	0	0	1	0	carine.guibert@afaa.asso.fr
GUYOMARCH Armelle	Chargée de mission	Conseil Régional Ile de France	0	1	0	0	armelle.guyomarch@iledefrance.fr
HAGER Jean-Claude	Chef de Projet	ADA (Agence de Développement de l'Alsace)	0	1	0	0	jc.hager@ada-alsace.com
HARVEY Suzie	Directrice Générale	Concours Québécois en Entrepreneurship	0	0	0	1	sharvey@riq.qc.ca
HAUFEURT Jean-Philippe		Conseil Régional Aquitaine	0	0	0	1	Jean-Philippe.Haufeurt@aquitaine.fr
HENEMAN Nathalie	Attachée, médias et événements	DGQ Paris	0	0	0	0	nathalie.heneman@mri.gouv.qc.ca
HERCOURT Jean-Michel	Président	France-Québec	1	1	1	1	direction@france-quebec.asso.fr
Identité	Fonction	Organisme	At J/M	At Eco	At Cult	At Dev	Courriel
J.E.S.S.I. (Jeunes et société de l'information)		Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire	1	0	0	0	jessi3@injep.fr
JARTY Pascal	Directeur	CIJA	0	0	0	1	pascal.jarty@cija.net
JENEVEAU Alain	Directeur	Ecole d'Ingénieurs EPF Sceaux	1	0	0	0	

JOACHIM Philippe	Directeur	CREPAC d'Aquitaine (Centre Régional d'Education Permanente et d'Action Culturelle)	0	0	0	1	p.joachim@crepac.com
JONVILLE Marta		Zébra 3	0	0	1	0	buy-sellf@wanadoo.fr
JUNEAU Bertrand	Directeur France	Ministère des Relations internationales du Québec	1	1	1	1	bertrand.juneau@mri.gouv.qc.ca
KAUFFMANN Claire	Coordinatrice du projet éducatif local de la ville	Mairie de Bassens	0	0	0	1	mairie-bassens@wanadoo.fr
KEARNEY Patrick	Président	Forum Jeunesse Laurentides	0	0	0	1	p.kearney@loisirslarentides.com
KHELLAF Amira		Université Provence-Service Relations Internationales	1	0	0	0	sriup@up.univ-mrs.fr
KRONSTRÖM Marie	Conseillère Sciences et Société	DGQ Paris	0	0	0	1	marie.kronstrom@mri.gouv.qc.ca
LA ROCHE Stéfan	Directeur Action culturelle	DGQ Paris	0	0	1	0	stefan.laroche@mri.gouv.qc.ca
LACROIX Mireille	Attachée Action culturelle	DGQ Paris	0	0	1	0	mireille.lacroix@mri.gouv.qc.ca
LAFFITTE Jean-François	Directeur	Voix du Sud	0	0	1	0	voix.du.sud@wanadoo.fr
LAFORÉST Mario	Conseiller en Relations internationales auprès du Recteur	Université Sherbrooke	1	0	0	0	mario.laforest@usherbrooke.ca
Identité	Fonction	Organisme	At J/M	At Eco	At Cult	At Dev	Courriel
LAMOTHE Réjeanne		Ministère des Relations internationales du Québec	0	0	0	1	rejeanne.lamothe@mri.gouv.qc.ca
LAMPRON Julien	Attaché Affaires politiques	DGQ Paris	1	0	0	0	julien.lampron@mri.gouv.qc.ca
LANFRANCHI Thomas		Association Le Bureau	0	0	1	0	

LAPOUGE Fabien		Ministère du Développement économique et régional du Québec	0	1	0	0	fabien.lapouge@mreg.gouv.qc.ca
LARUELLE Olivier	Directeur des Projets Européens et de la Coopération Internationale	Conseil Régional Poitou-Charentes	0	1	0	0	o.laruelle@cr-poitou-charentes.fr
LASSONDE Guy		Ministère du Développement économique et régional du Québec	0	1	0	0	guy.lassonde@mder.gouv.qc.ca
LE BEC Jo	Vice-président chargé de l'Economie	France-Québec	0	1	0	0	direction@france-quebec.asso.fr
LE COLLEN Eric		Association Idées Nouvelles	0	0	2	0	bleu-nuit@tiscali.fr
LEDUC Michel	Secrétaire Général	OFQJ	1	0	0	0	mleduc@ofqj.gouv.qc.ca
LEGROS Hervé	Directeur	FRAC (Fonds régional d'art contemporain-Collection) Aquitaine	0	0	1	0	herve.legros@wanadoo.fr
LEMIERE Thierry		Ville de Pessac	0	0	0	1	thierry.lemiere@mairie-pessac.fr
LENTIEZ Anne		PUEL	1	0	0	0	
Identité	Fonction	Organisme	At J/M	At Eco	At Cult	At Dev	Courriel
LESSARD Jean-François		Maison des Etudiants canadiens	0	0	1	0	jf_lessard@yahoo.com
LETARTE Cynthia	Attachée Sciences et Société	DGQ Paris	1	0	0	0	cynthia.letarte@int.mri.gouv.qc.ca
LÉTOURNEAU Michel	Directeur Général	Orchestre Symphonique de Québec	0	1	1	1	cmorin@osq.qc.ca

LEVEE Delphine		Université du Havre	1	0	0	0	delphine.levee@univ-lehavre.fr
LHÉRÉTÉ Jean-François	Directeur Général des Affaires culturelles	Mairie de Bordeaux	0	0	1	0	jf.lherete@mairie-bordeaux.fr
MADY Michel	Vice-président chargé des échanges	France-Québec	1	0	0	0	direction@france-quebec.asso.fr
MAILLOUX Caroline	Responsable des relations avec la communauté	DGQ à Paris	1	0	0	0	caroline.mailloux@mri.gouv.qc.ca
MALARD Yannick	Secrétaire Général	France-Québec	1	1	1	1	direction@france-quebec.asso.fr
MALLET Louis	Vice-président	Conseil Régional Poitou-Charentes	0	0	0	1	v.gleyse@cr-poitou-charentes.fr
MAMELONET Georges	Maire	Ville de Percé	0	1	0	1	vilp@globetrotter.net
MANGUY Fabienne	Chargée d'études au service culturel	Conseil Régional Poitou-Charentes	0	0	1	0	v.gleyse@cr-poitou-charentes.fr
MARCHAL Jean-Yves		Université Louis Pasteur	1	0	0	0	jean-yves.marchal@planetarium.u-strasbg.fr
MARCILLY Sylvie		Labo COSMALIA	0	1	0	1	s.marcilly@cosmalia.com
MARRE Christian	DGA Education Culture Jeunesse Solidarité	Conseil Régional Aquitaine	1	0	0	0	Christian.Marre@aquitaine.fr
MARTEAU Chantal		Université Maine-Service Relations Internationales	1	0	0	0	ri@univ-lemans.fr
MASSE Marcel	Président	CFQLMC	0	0	1	0	c.martin@st-donat.net
Identité	Fonction	Organisme	At J/M	At Eco	At Cult	At Dev	Courriel
MASSON Stéphane		Cité des Matières	0	1	0	0	s.masson@lacitydesmatieres.com
MASSONNEAU Bernard	Directeur	Maison de la Promotion Sociale	0	0	0	1	b.massonneau@maisondelapromotionsociale.org
MEYER Pierre	Directeur des Relations Internationales	Conseil Régional Alsace	0	0	0	1	pierre.meyer@region-alsace.fr

MINGASSON-LONDEIX	Directrice	Sentier des Halles	0	1	1	0	programmation@sentierdeshalles.fr
MONIÈRE Denis	Directeur Exécutif	CCIFQ	1	0	0	0	denis.moniere@umontreal.ca
MONTREUIL Lauraine		Ville de Québec	1	1	1	1	lauraine.montreuil@ville.quebec.qc.ca
MOREAU Claude	Président Directeur Général	CIRCM	0	0	0	1	cmoreau@circm.com
MOTTARELLA Hélène	Chargée de mission	Université Bordeaux 3-Service Relations Internationales	1	0	0	0	helene.mottarella@u-bordeaux.fr
MÜNCH Philippe		Association des Etudiants Québécois	1	0	0	0	philmunch@hotmail.com
NOËL Bernard	Directeur	Centre Régional des Lettres d'Aquitaine	0	0	1	0	Bernard.Noel@crl.cr-aquitaine.fr
OLIVIER Céline	Sous-ministre adjointe et chef du Protocole	Ministère des Relations internationales du Québec	1	1	1	1	celine.olivier@mri.gouv.qc.ca
OUELLET Alayn	Président	Langage Plus	0	0	1	0	alaynouellet@hotmail.com
OUELLET Denis	Directeur Général	CLD Témiscouata	0	0	0	1	cldtemis@qc.aira.com
PALARD Jacques	Directeur	CRECQSS (Centre de Recherche et d'Etude sur le Canada et le Québec en Sciences Sociales) IEP Bordeaux	0	0	0	1	j.palard@sciencespobordeaux.fr
Identité	Fonction	Organisme	At J/M	At Eco	At Cult	At Dev	Courriel
PEDRON Élie	Directeur Relations Internationales	Communauté Urbaine de Bordeaux	0	1	0	0	epedron@cu-bordeaux.fr
PÉJO Philippe	Secrétaire exécutif interparlementaire France-Québec	Sénat	1	0	0	0	p.pejo@senat.fr

PÉRÈS Emmanuelle	Secrétaire Générale France	OFQJ	1	0	0	0	eperes@ofqj.org
PERRAS Sylvain		Université Sherbrooke	0	0	0	1	sylvain.perras@usherbrooke.ca
PERRON Michel	Directeur	CRÉPAS (Conseil Régional de Prévention de l'Abandon Scolaire)	0	0	0	1	michel.perron@jonquiere.qc.ca
PESQUER Michel		CNRS	0	1	0	0	pesquer@dr15.cnrs.fr
PIALOUX Philippe	Chef du Bureau de la coopération décentralisée	Ministère des Affaires Etrangères	0	0	0	0	philippe.pialoux@diplomatie.gouv.fr
PILLEUL Gilbert	Vice-président chargé de la Culture	France-Québec	0	0	1	0	direction@france-quebec.asso.fr
PILON Alfred	Secrétaire Général Québec	OFQJ	1	0	0	0	apilon@ofqj.gouv.qc.ca
POIRIER Georges	Directeur des Publications	France-Québec	0	0	0	1	direction@france-quebec.asso.fr
POTON Didier		Université La Rochelle	0	0	1	0	didier.poton@univ-lr.fr
POUPART Ronald		Ministère du Conseil Exécutif du Québec	0	1	0	0	ronald.poupart@mce.gouv.qc.ca
Identité	Fonction	Organisme	At J/M	At Eco	At Cult	At Dev	Courriel
POZO Michaël		AFICOD (Association Francophone Internationale de Coopération Décentralisée)	0	1	0	0	michaelpozo@yahoo.fr
RAMONJISON Léo	Chargé de mission	Conseil Régional Aquitaine	1	0	0	0	Leopold.Ramonjison@aquitaine.fr

RAYNAUD Bernard	Vice-président	Conseil Régional Midi-Pyrénées	1	1	1	1	
RENVERSADE Jean-Marie	Délégué Régional	Conseil Régional Aquitaine	0	0	0	1	Jean-Marie.Renversade@aquitaine.fr
RETHORÉ Henri		CFQLMC	0	0	1	0	hrethore@club-internet.fr
REYNAUD Mathias		Mairie de Floirac	0	0	0	1	
RICHARD Christiane	Conseillère	Ministère des Relations internationales du Québec	1	1	1	1	christiane.richard@mri.gouv.qc.ca
ROCA Pierre-Jean	Directeur	IFAID Aquitaine (Institut de Formation et d'Appui aux Initiatives de Développement)	0	0	0	1	ifaid@ifaid.org
RODIONOFF Anolga		Université Paris 8-Service des Relations Internationales	0	0	1	0	anolgarodionoff@wanadoo.fr
ROGER Noël	Directeur général adjoint Formation Professionnelle Apprentissage	Conseil Régional Aquitaine	0	0	0	1	noel.roger@aquitaine.fr
ROUSSEAU Dominique	Vice-président	Périgord-Québec	0	0	1	0	mau.teulet@wanadoo.fr
ROUSSET Alain	Président	Conseil Régional Aquitaine	0	0	0	0	
ROUSSY François	Directeur	CJE (Carrefour Jeunesse Emploi) Côte-de-Gaspé	0	0	0	1	froussy@cgocable.ca
Identité	Fonction	Organisme	At J/M	At Eco	At Cult	At Dev	Courriel
ROUX Éric	Directeur	Rockschool Barbey	0	0	1	0	eric.roux@rockschool-barbey.com
ROY Alain		CFQLMC	0	0	1	0	alain.roy@cieg.ulaval.ca
SALIN François	Directeur de Recherche	Centre Lasers Intenses et Applications	0	1	0	0	salin@celia.u-bordeaux1.fr
SCHWARTZ Hélène	Présidente	Association des agents de Développement Local	0	0	0	1	hlnschwar@aol.com

		d'Aquitaine					
SIRE Jean-Claude	Responsable du développement	France 3 Aquitaine	0	1	0	0	
SOTIRAS Luc		Association Le Maillon	0	0	1	0	luc.sotiras@wanadoo.fr
SPARFEL Jacques	Directeur des Relations Internationales et Secrétaire de la Confédération des universités du Rhin supérieur	Pôle universitaire européen de Strasbourg	1	0	0	0	jacques.sparfel@urs.u.strasbg.fr
STEFFAN Xavier	Chargé de mission	PQA (Pays et Quartiers d'Aquitaine)	0	0	0	1	xavier.steffan@aquitaine-pqa.fr
SWIERZEWSKI Matthias		Ariane Productions	0	0	1	0	arianeprod@wanadoo.fr
SZYMUSIAK Yves-Marie	Chef de projet "Stratégie Internationale"	Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais	0	0	0	1	ym.szymusiak@cr-npdc.fr
TESSIER Wayne	Directeur Général	Monterégie International	0	1	0	0	info@monteregie-intl.com
TEULE Florent	Coordinateur	Réseau Aquitain des Musiques Amplifiées	0	0	1	0	lerama@wanadoo.fr
THOMAS Emilie	Étudiante québécoise	Faculté Sciences Eco	1	0	0	0	emiliethomas@htmail.com
THOMAS Michel	Directeur délégué	Futurallia	0	1	0	0	mthomas@poitier.cci.fr
Identité	Fonction	Organisme	At J/M	At Eco	At Cult	At Dev	Courriel
THOUVENIN Claire		Conseil Régional Aquitaine	0	0	0	1	claire.thouvenin@aquitaine.fr
TOUROUDE Joëlle	Secrétaire de direction	CCIFQ	1	0	0	0	touroude@paris7.jussieu.fr
TREMBLAY Louise		Bordeaux-Gironde-Québec	0	0	1	0	
TREMBLAY Luci	Commissaire aux relations institutionnelles	Ville de Québec	0	0	0	0	luci.tremblay@ville.quebec.qc.ca

	de la ville						
TRIBOT Elodie		Université Picardie	0	0	1	0	elodietribot@minitel.net
TROUILLET Serge	Directeur	OARA	0	0	1	0	oara@oara.aquitaine.fr
VERGNAUD Didier	Directeur	Éditions Le Bleu du ciel	0	0	2	0	bleuduciel@wanadoo.fr
VILLANOVE Olivier		"Les Passeurs de Contes"	0	0	2	0	olivier.villanove@free.fr
M. VINCENT		Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vienne	0	1	0	0	rvincent@poitiers-cci.fr
ZECOVIC Sheila	Chargée de mission	Conseil Régional Aquitaine	0	0	0	1	Sheila.Zecovic@aquitaine.fr
ZHU Han Fang	Chargée de mission	Conseil Régional Aquitaine	0	1	0	1	Han-Fang.Zhu@aquitaine.fr
TOTAL			57	55	70	64	
TOTAL PARTICIPANTS			213				